

solidarité guatemala

25 F

Revue trimestrielle d'information et d'analyse sur le Guatemala



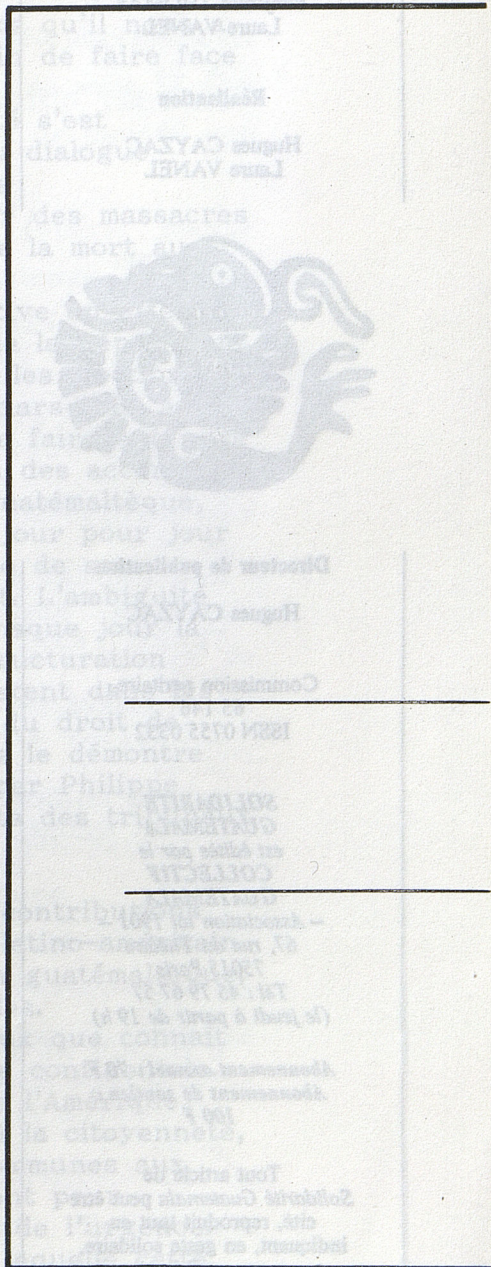
Le dialogue national au Guatemala

Susan George
Propositions sur
la dette

Alain Touraine
Les lendemains
du populisme

Le Père Dubois
témoigne
Faut-il juger les
assassins?

L'action de
l'UNICEF
en Amérique
centrale



4° P. 12325

CONSEIL DE REDACTION

Maurice BARTH
Victor de la FUENTE
Jesus GARCIA-RUIZ
Michaël LOWY
Jose MEJIA
Rigoberta MENCHU
Raoul MOLINA
Roger ROUQUETTE
Philippe TEXIER

COMITE DE REDACTION

Lysiane JAMAIN
Diego RODRIGUEZ
Paulette BOINOT
Philippe MORVAN
Charlotte DABADIE
Hugues CAYZAC
Laurette FARGES
Benjamin THOMAS
Laure VANEL

Réalisation

Hugues CAYZAC
Laure VANEL



Directeur de publication

Hugues CAYZAC

Commission paritaire :
65 146
ISSN 0755 0332

**SOLIDARITE
GUATEMALA**
est éditée par le
**COLLECTIF
GUATEMALA**

- Association loi 1901 -
67, rue du Théâtre
75015 Paris
Tél : 45 79 67 57
(le jeudi à partir de 19 h)

Abonnement annuel : 70 F
Abonnement de soutien :
100 F

Tout article de
Solidarité Guatemala peut être
cité, reproduit tout en
indiquant, en geste solidaire,
sa source. Merci.

Informier pour mieux agir

Depuis maintenant deux années, le Collectif Guatemala a établi un nouveau lien entre vous et le Guatemala, entre l'association et ses adhérents. *La lettre à l'adhérent* a pour fonctions :

- d'assurer un suivi de l'actualité guatémaltèque qui permette de mieux comprendre l'évolution politique et sociale à travers ses thèmes les plus préoccupants ;
 - de donner à chacun les moyens d'agir selon ses possibilités, suivant les initiatives que prennent les Guatémaltèques eux-mêmes ;
 - de faire connaître les campagnes de solidarité engagées en France et en Europe, se rapportant aux événements du Guatemala.
- Cette lettre paraît chaque mois et, en tant qu'outil conjoncturel, permet d'étendre le champ de la solidarité. Elle s'adresse à tous ceux qui se sentent directement ou indirectement concernés par la dure réalité que vivent les citoyens guatémaltèques.

* L'adhésion est de 100 francs pour une année.



Chers abonnés, chers lecteurs,

Neuf mois sans "Solidarité Guatemala. C'est le temps qu'il nous a fallu pour nous résoudre à changer de formule afin de faire face aux contraintes financières.

Neuf mois au cours desquels le travail de solidarité s'est développé autour du soutien de la participation au dialogue national de l'ensemble des organisations populaires guatémaltèques. Une période marquée par le retour des massacres collectifs comme à El Aguacate et des escadrons de la mort au nom évocateur comme le Jaguar justicier.

La situation sociale et politique guatémaltèque cultive en effet les paradoxes. Vinicio Cerezo est toujours président de la République, terminera vraisemblablement son mandat, de nouvelles élections se dérouleront, et le dialogue national ouvert début mars 1989 aura permis à nombre d'organisations guatémaltèques de faire entendre leurs revendications dans le cadre de l'application des accords d'Esquipulas d'août 1987. Simultanément, l'armée guatémaltèque, par la répétition du coup d'Etat technique un an jour pour jour après celui du 8 mai 1988, réaffirmait l'omnipotence de son pouvoir et la faiblesse de celui laissé au président. L'ambiguïté ainsi entretenue permet à l'armée d'approfondir chaque jour la militarisation du pays, de ses populations, la destruction sinon la destruction des communautés qui lui résistent dans les montagnes. Elle favorise aussi, derrière la façade du droit de vote, les dénis de justice les plus flagrants comme le démontre de façon magistrale le rapport de mission rédigé par Philippe Texier et Antonio Donate, respectivement présidents des tribunaux d'Evry et de Barcelone.

Dans ce numéro, vous trouverez aussi nombre de contributions qui s'insèrent dans un ensemble plus vaste, plus latino-américain. Il est en effet intéressant, à partir de la situation guatémaltèque, de porter un regard sur d'autres réalités nationales.

L'objectif est ambitieux. Mais les problèmes cruciaux que connaît le Guatemala sont partie intégrante de cette réalité continentale. Et sans faire appel à Simon Bolivar et à l'unité de l'Amérique latine, il ressort nettement que le droit à la vie, à la citoyenneté, à la justice, la dignité, sont des revendications communes aux organisations populaires latino-américaines. Elles ont pour principale caractéristique d'appartenir au domaine de l'urgence. Une urgence dont la solidarité doit se saisir et à laquelle cette nouvelle formule tente de contribuer.

sommaire

EDITORIAL

p. 3

LE DIALOGUE NATIONAL.

AU COEUR DE LA BATAILLE DIPLOMATIQUE

p. 5

MANUEL JOSE ARCE. TROIS ANS APRES...

p. 8

EN HAITI. LES LEGS DE LA DICTATURE DUVALIERISTE

p. 11

L'AMAZONIE BRESILIENNE

p. 16

NICARAGUA. L'AVENTURE DE LA CONTRA

p. 17

PRINCIPES ET OBJECTIFS DE L'AUTONOMIE REGIONALE

p. 22

RAPPORT D'ENQUETE SUR LA MORT DE JURG WEIS

p. 23

Dossier:

PRESENTATION.

LES DROITS DE L'HOMME EN AMERIQUE DITE LATINE

p. 24

FAUT-IL JUGER LES ASSASSINS?

LE PERE DUBOIS TEMOIGNE

p. 29

DE L'IMPUNITE

p. 34

LES INDIENS DU GUATEMALA. LE DROIT D'ETRE INDIGENE.

p. 36

TERRE, TERRE!

p. 42

LES LENDEMAINS DU POPULISME EN AMERIQUE LATINE.

ENTRETIEN AVEC ALAIN TOURAINE

p. 43

LA DETTE COMME MOYEN DE PRESSION.

SUSAN GEORGE SOUTIENT SES PROPOSITIONS

p. 47

L'ACTION DE L'UNICEF EN AMERIQUE CENTRALE.

INTERVIEW DE P.-L. AUDAT, DIRECTEUR GENERAL

DU COMITE FRANCAIS POUR L'UNICEF

p. 51

Outre les publications émanant des organisations guatémaltèques, nous utilisons comme principales sources d'information les agences de presse suivantes : CERIGUA, Enfoprensa, Inforpress Centro-America et ACEN-SIAG.

Le dialogue national

Au coeur de la bataille diplomatique

Ouverture d'espaces pour l'opposition, création d'une image internationale d'un pays démocratique et respectueux des droits de l'homme, voilà les termes de l'équation qui ont permis la réalisation du dialogue national.

1988 devait être pour l'armée guatémaltèque l'année de la "bataille finale contre l'insurrection". Janvier, février, mars et avril furent le théâtre d'une vaste campagne militaire sous le nom suggestif de "Force 1988". Aucun indice ne permet de penser que cette campagne ait été un succès.

Pour 1989, le ministre de la Défense, le général Hector Gramajo, avait annoncé une année d'"intense bataille diplomatique" dans laquelle il y aurait débat sur les positions de l'URNG et ce qu'il considère comme une évolution de l'"orthodoxie militaire": le déplacement de la guerre interne au terrain international.

Tenir compte de cette stratégie est essentiel pour appréhender la situation guatémaltèque et plus précisément l'évolution du dialogue national. Celui-ci débuta au lendemain de trois événements capitaux: la quarante-cinquième session ordinaire de la Commission des droits de l'homme à l'ONU; le sommet des présidents centro-américains les 13 et 14 février à El Salvador; enfin, la discussion au sein du Congrès nord-américain de l'aide militaire au Guatemala et, en particulier, la participation des troupes de ce pays à la guerre interne guatémaltèque.

En effet, ce ne fut que le 8 novembre 1988, quinze mois après la signature des accords d'Esquipulas II, que le gouvernement de Vinicio Cerezo donna le feu vert pour la convocation du dialogue national par la Commission de réconciliation nationale (CNR). Il ne fut officiellement inauguré que le 1^{er} mars 1989.

Lors de cette convocation, la CNR avait porté l'accent sur le caractère "indépendant, ouvert, multisectoriel, flexible et pluridisciplinaire" du dialogue. Les conditions que devaient

remplir les organisations désirant y participer étaient d'être légales, légitimes et représentatives. Furent finalement invités le gouvernement, les organisations patronales, les syndicats, les coopératives, les partis politiques inscrits, les organisations professionnelles, les églises, les universités et les réfugiés établis au Mexique.

PAYER LE PRIX D'UNE BONNE IMAGE

Dès le départ, le gouvernement opposa son veto à la participation de l'opposition armée, représentée par l'URNG.

Le 20 février 1989, la CNR accrédite les participants au dialogue. Entre cette date et le 1^{er} mars - jour de l'ouverture du dialogue national -, sous la pression interne et internationale, la CNR accepte de négocier la participation d'un certain nombre d'organisations considérées par l'armée comme de simples façades politiques de la subversion.

C'est ainsi que la Commission des droits de l'homme du Guatemala (CDHG, en exil) fut admise comme participante à part entière. Quant à eux, la Représentation unitaire de l'opposition guatémaltèque (RUOG) ainsi que le Forum démocratique de guatémaltèques en exil au Mexique ne purent uniquement participer qu'aux commissions de travail.

Par ailleurs, le gouvernement s'est vu devoir accepter la présence de personnalités de l'opposition qu'il avait fait incarcérées un an auparavant, lors de leur retour d'exil: Rigoberta Menchu, Rolando Castillo et d'autres membres de la RUOG (Raul Molina, Frank Larue et Marta Gloria Flores).

Pour leur part, l'institution militaire et la principale organisation patronale, le CACIF, se sont exclues d'elles-mêmes du dialogue, ainsi que les partis politiques d'extrême droite.

MAIS LA GUERRE EST BIEN INTERNE

Alors que les commissions du dialogue national étaient en pleine période de délibération, le 9 mai, à l'aube, se produit la huitième tentative de coup d'Etat imposé par une faction de l'armée.

Deux jours auparavant, la presse guatémaltèque avait publié les déclarations d'un officier de l'armée, le capitaine Allan

Castillanos, qui déclarait notamment: *"Il y a une guerre stérile où les grands perdants sont les soldats qui vont au combat dans des conditions précaires, alors que la guérilla renforce et développe sa présence dans des endroits où l'armée ne peut pas pénétrer."* Ce même capitaine apparaîtra à la tête du soulèvement. Outre ces déclarations, le communiqué n°13 des Officiers de la montagne, abondamment diffusé le 8 mai, signalait que, au cours des derniers mois, au moins sept officiers et spécialistes de l'aviation avaient trouvé la mort au combat. Il soulignait notamment la mort du colonel José Lisandro Garcia Arandi, deuxième commandant de la zone militaire de Huehuetenango. La recrudescence et l'intensification de l'activité militaire de l'URNG est une des clés du mécontentement de certains secteurs de l'armée et leur opposition à la stratégie du général Gramajo: *"déplacer la guerre au terrain international"*.

A cela s'ajoute le développement du mouvement populaire, marqué par la naissance d'une multitude d'organisations de défense des droits de l'homme qui s'attaquent au point sensible de l'appareil contre-insurrectionnel (Patrouilles d'autodéfense civile). Citons en outre le Conseil des communautés ethniques Runujel Junam (CERJ), l'association des veuves victimes de la répression avec la CONAVIGUA, et la rentrée en force d'un des vieux démons qui hantent l'armée: le Comité d'unité paysanne (CUC), à la tête de la grève de 50.000 travailleurs de la canne à sucre début 1989.

Dans ce contexte, la contradiction entre le besoin de l'image d'un pays démocratique et respectueux des droits de l'homme, et la nécessité de mettre un coup d'arrêt au développement de l'opposition interne est devenue explosive. La tentative de coup d'Etat du 9 mai a fait pencher la balance vers les défenseurs d'une stratégie de confrontation, au prix même de la perte d'une image internationale.

Manuel Jose Arce

Trois ans après...

Fuyant dictatures et persécutions, de nombreux intellectuels et artistes guatémaltèques ont rejoint de tout temps la France, terre d'asile. L'écrivain Manuel Jose Arce, de son arrivée en 1979 jusqu'à sa disparition à l'automne 1985, ne vivra pas l'exil doré. Sa "seconde vie" sera celle d'un travailleur immigré et des petits boulots, celle aussi de l'ami militant pour que l'Europe sache et s'élève contre la misère et la terreur. Il s'éteindra en terre de Provence, parce qu'il ne concevait son retour qu'en un Guatemala véritablement juste et libre.

Jean-Jacques FLEURY

Président du Centre culturel de l'Albigeois

Bien sûr, un écrivain disparu c'est avant tout les écrits qu'il nous laisse, cette partie de lui-même qu'il a voulu confier au lecteur, livrer au public. Mais pour ceux qui l'ont approché, pour ceux qui ont peu ou prou vécu à ses côtés, c'est aussi autre chose. C'est peut-être un peu idiot mais, pour moi, Manuel c'est la serrure du portail, c'est deux ou trois robinets rafistolés, faute de joints, avec le cuir de vieilles chaussures de mes fils, c'est le carrelage de la salle de bains, c'est son billard dans mon sous-sol... bref, des choses que je vois, que je touche tous les jours. C'est aussi le thé à la vanille découvert, grâce à Béa, à La Crouzatié. Des petits riens qui sont un énorme tout...

Quelle mystérieuse alchimie a pu faire du journaliste et poète quelque peu dandy - rencontré il y a vingt ans au Guatemala - cet écorché vif qui son Guatemala chevillé au coeur et à l'âme a tout abandonné pour l'exil, un exil exigeant qui n'a jamais rien eu - tant s'en faut - de confortable ?

Est-ce la conjonction du coeur et de la raison par le truchement de la chronique journalistique - c'est du moins mon avis - qui ont fait que ce créole, hidalgo jusqu'au bout des ongles, aux allures de Don Quichotte, ce descendant d'une pure

lignée d'aristocrates centro-américains, aie épousé, au point de les faire siennes quotidiennement, les souffrances de tout un peuple? Lui, l'intellectuel brillant, disert, provocant, n'en est-il pas arrivé à revivre à des milliers de kilomètres de sa patrie le douloureux calvaire de la race séculairement spoliée, bafouée et humiliée? Le correspondant de l'Académie royale d'Espagne n'a-t-il pas fréquenté à Marseille un centre d'alphabétisation pour Maghrébins et suivi leurs traces dans cette quête angoissante de petits boulots qui ne mènent à rien?

Cette seconde naissance - comme il le disait lui-même - dans l'exil était peut-être nécessaire pour la vie et pour l'écriture; mais encore fallait-il avoir le temps d'écrire au milieu de cette "dèche" dont quelques lettres pathétiques se font l'écho. Et ce temps d'écrire, cet havre - financièrement quelque peu fragile -, il est enfin venu, mais malheureusement trop tard.

Armand Gatti, Gilles Durupt et moi-même, nous espérions que cette halte à Albi lui permettrait de repartir d'un nouveau pied, d'autant plus que sur le plan personnel s'ouvrait pour lui une étape de plénitude avec Béatrice. Il n'en a pas été ainsi et il ne me reste que l'intime conviction, maigre consolation en fait, que nous l'avons soulagé, aidé à vivre, aidé à mourir, comme il me l'a dit une fois à la clinique, pendant presque deux ans.

Non, Manuel, je ne te veux pas mort, je te veux bien vivant comme ce 13 février où cape au vent - il ne te manquait que l'épée du premier Manuel José Arce pour être l'image vivante d'un Greco - où tu as dit oui à Béa. Je veux te voir par les chaudes après-midi de septembre de La Crouzatié, alors que le soleil couchant réchauffe la pierre de cette maison que vous aviez si bien aménagée, t'occuper des deux chiennes ou des deux ineffables moutons dont l'un finit en méchoui pour la fête de votre mariage.

Je veux te voir conduisant au milieu d'un brouillard à couper au couteau, évoquant les routes et les brouillards du haut-plateau de ton pays. Je veux te voir - et je te vois - traquer les mouches à la pointe d'un épée improvisée ou avec cet instrument bizarre que tu avais spécialement inventé pour la chasse à tes "*ennemies particulières*". Je veux te voir - et je te vois - avec les amis "chapines" ou centro-américains venus te visiter: Jaime,

Amadeo, ou Manlio... Je veux te retrouver - et je te retrouve - dans tous ces écrits que tu nous a laissés et que nous avons le devoir impérieux de publier, de faire connaître.

D'autres - et la liste serait interminable -, tes frères en lutte et en poésie, sont morts au pays les armes à la main ou abattus par la dictature; toi aussi tu es mort, hors du pays, les armes à la main: ta machine à écrire (ta dernière Brother 44) et ta dignité et ton intégralité sans failles d'homme sûr de son bon droit. Ta disparition sur un autre front, celui de l'exil, puisque toi aussi on t'a obligé à choisir entre prison, mort ou exil, ne signifie en rien oublié.

Présent dans notre mémoire et dans notre coeur, tu l'es aussi, pour tout ton peuple, tel ton héros: *"Ma chair brûlera comme brûle le bois, parce qu'il est nécessaire que je pénètre dans la fumée pour arriver jusqu'au père de ma mère, jusqu'à mon grand-père, le Père Tomas Simon Ixcam Maximon. Les Espagnols croient que je vais mourir. Mais ce n'est pas vrai. Ils se trompent avec leurs yeux qui ne savent pas voir. J'ai le sang du Copal Pom que personne ne peut emprisonner qui s'échappe du feu et qui est toujours libre. Il faut que ma fumée monte jusqu'au lieu où siègent nos Seigneurs à nous, jusqu'au lieu où siègent les Puissants Seigneurs d'autrefois et de toujours. Je dois aller leur raconter tout ce qui se passe, afin que les Puissants Seigneurs connaissent toutes les souffrances des Naturels.*

"Ensuite je reviendrai en pluie. Je pénétrerai la racine du maïs et je monterai jusqu'à ses grains. Et quand le Naturel mangera son aliment, je lui communiquerai le message des Puissants Seigneurs et je lui ferai connaître la réponse du Père Tomas Simon Ixcam, Tomasimon, Maximon aux yeux ouverts, celui qui est paisé et vivant dans le bois. Je ne suis que le messenger du Naturel pour les Puissants Seigneurs. Je ne serai que le messenger des Puissants Seigneurs pour le naturel." (D'une ville et d'autres affaires; chronique fidèle)

En Haïti

Les legs de la dictature duvaliériste

Pays le plus pauvre du continent latino-américain, Haïti reste, après le départ du tyran Duvalier, en proie à la violence institutionnelle de ses successeurs. La mafia des Tontons macoutes tente d'étouffer toute velléité d'expression et d'organisation du peuple haïtien par la plus extrême violence. L'instabilité qui en découle a pour l'instant gravement compromis le redressement d'Haïti.

Quel rôle l'Europe peut-elle tenir face à une société en détresse? Philippe Texier, rapporteur spécial à l'ONU, esquisse ici les éléments du bien-fondé d'une reprise de l'aide internationale en direction d'Haïti.

Comment le cas d'Haïti est-il traité à l'ONU, à la commission des droits de l'homme?

Lors de la session de 1987 a été nommé un expert ayant pour mission d'étudier avec le gouvernement haïtien l'application des droits de l'homme dans ce pays. Mais il a été renvoyé de mois en mois sous divers prétextes: la période préélectorale, puis électorale, le massacre de novembre 1987. Il a fait un rapport en février 1988 signalant seulement que, malgré tous ses efforts, il n'avait pu se rendre en Haïti.

La commission des droits de l'homme a alors prolongé le mandat de l'expert d'un an. Celui-ci étant tombé malade, la commission m'a désigné en juillet 1988 pour le remplacer. L'ambassadeur d'Haïti à Genève, avec lequel j'ai immédiatement pris contact pour organiser mon voyage, m'a finalement reçu en octobre, me promettant une réponse dans les huit jours. Nous avons demandé que la mission se déroule du 10 au 17 décembre; le Centre des droits de l'homme de Genève a reçu le 12 décembre un télégramme communiquant que l'expert pouvait venir...

Un parallèle semble exister entre Haïti et l'Amérique centrale: l'accession à la démocratie apparaît comme un but révolutionnaire, dans son sens véritable.

Le désir d'accéder à la démocratie est certain, surtout chez les jeunes. Lors des élections de novembre 1987, les gens savaient parfaitement qu'ils couraient des risques terribles. La campagne d'intoxication avait débuté plusieurs semaines auparavant, avec des assassinats à la clé. Mais ils ont voté massivement, avec une foi extraordinaire.

La grande question est de savoir si le général Avril compte effectivement laisser le pouvoir ou va faire comme Rodriguez au Paraguay, c'est-à-dire s'autodéclarer candidat. Personnellement, je ne le pense pas, car les forces politiques sont trop divisées, il n'y a pas un parti unique puissant comme le Parti colorado paraguayen. Les incertitudes sont nombreuses et, surtout, est-ce que les gens vont à nouveau vaincre leur peur et se rendre aux urnes? Après tout ce qui s'est passé...

L'armée haïtienne ressemble peu aux armées centro-américaines...

Il faut tout d'abord éviter l'amalgame entre l'armée et le macoutisme. Ce sont deux choses bien différentes, bien que leurs imbrications soient importantes. Au départ, l'armée était un instrument de lutte contre le macoutisme, espèce de milice privée, d'armée parallèle au service de la famille Duvalier. Un macoute peut être militaire ou civil.

L'armée est fondamentalement divisée et le coup d'Etat du 12 septembre 1988 dirigé par Avril, qui est un coup d'Etat d'un secteur de l'armée contre un autre, a été interprété de différentes manières. Pour les appelés, il s'agissait de mettre fin aux massacres et de préparer la démocratie. Les revendications des *ti'soldats*, les soldats du rang, couvrent bien des domaines: l'amélioration du quotidien du soldat mais aussi la ratification des pactes concernant les droits de l'homme, la réinstallation de la démocratie, le retour à la Constitution de 1987, l'arrestation et le jugement des coupables de massacres.

En octobre 1988, une quinzaine de soldats et de sous-officiers ont été arrêtés. Selon certains, ils exigeaient d'Avril qu'il revienne à l'esprit du coup d'Etat du 12 septembre, c'est-à-dire qu'on continue à *déchouquer*, à vider du pouvoir tous les anciens duvaliéristes et que s'accélère le processus de démocratisation.

La version d'Avril lui-même est qu'il s'agissait d'une tentative de le renverser. Ce genre d'événements et de rumeurs est le lot quotidien en Haïti. Les quinze rebelles ont été libérés et l'on ne saura jamais s'il s'agissait d'un nouveau coup d'Etat ou d'une pression en faveur de la démocratisation.

Il n'y a pas de structure de pouvoir civil?

Pratiquement pas. La Constitution prévoit de modifier progressivement ces mécanismes, d'introduire la démocratie locale. Ce que les gens souhaitent. Après une dictature, puis trois années d'instabilité - quatre régimes se sont succédés depuis le départ de Duvalier -, ça ne va pas être facile... Ceci dit, les droits de l'homme continuent d'être violés. Il y a toujours des morts, des arrestations illégales, même s'il faut reconnaître que le nombre d'assassinats a considérablement diminué. C'est à la campagne que la répression est la plus forte: les chefs de section, militaires ou qui dépendent de l'armée, y font la pluie et le beau temps, arrêtent, bastonnent.

Il y a une assez grande liberté d'expression dans les médias. Certaines radios sont très ouvertes comme Radio Haïti, ou Radio Soleil qui est une radio de l'Eglise. Ce qui signifie qu'on ne pourra plus faire taire le secteur démocratique.

Les duvaliéristes ne sont plus aux postes de commande mais le secteur duvaliériste n'est certes pas à négliger car il couvre une partie de l'armée et des forces paramilitaires. Il se présentera sans doute aux élections même s'il est, heureusement, aussi largement divisé que le secteur démocratique. Cela étant dit, les gens actuellement au pouvoir sont ambigus car, inévitablement, ils ont plus ou moins un passé duvaliériste.

Cela signifie-t-il que la société civile est dans une impasse?

Le dimanche 10 septembre 1988, des bandes armées ont tenté de tuer le père Aristides, prêtre salésien, alors qu'il disait la messe en l'église de Saint-Jean Bosco, et ont tué plusieurs personnes avant de mettre le feu au bâtiment. Le nombre de victimes, une douzaine, n'est pas certain car il semblerait que des macoutes aient enlevé des corps.

Le désir d'accéder à la démocratie est certain, surtout chez le peuple s'est alors révolté. Des exécutions sommaires ont eu lieu, ce qui est bien entendu répréhensible du point de vue des droits de l'homme, même si ce geste est effectivement explicable. Il s'agit bien entendu de l'éviter mais, pour ce faire, il faut une police et une justice qui soient capables de rendre justice. Il est vrai que les forces sociales vont souvent plus loin que les forces politiques. Elles ressentent au quotidien, dans leur chair, les souffrances alors que les dirigeants politiques sont en général des exilés revenus au pays.

Le paysannat s'est organisé de façon remarquable ces dernières années, pour se défendre face aux chefs de section qui le traite de manière abominable. Rappelons que Haïti, c'est 80% de ruraux et 20% de citadins. Il y a aussi un syndicalisme urbain, essentiellement à Port-au-Prince, assez virulent. L'activité de l'église des pauvres constitue également une force sociale. Je crois que ces forces reposent sur des bases beaucoup plus violentes que le secteur démocratique qui, dans son immense majorité, est partisan du dialogue pour une transition pacifique. Ce qui est à mon sens la meilleure solution car Haïti a suffisamment payé en vies humaines.

C'est une situation explosive et il s'agit d'arriver à un pouvoir civil et de mettre hors d'état de nuire les principaux macoutes, car le peuple est désarmé face à la violence, et des massacres sont encore possibles. Il faudra passer par la discussion, par une transition démocratique sinon le peuple sera une nouvelle fois le grand perdant.

Le type d'explosion populaire comme celle de Caracas, au Venezuela, plus précisément porteuse de revendications économiques et sociales, est parfaitement envisageable en Haïti si certains *gros macoutes*, comme on les appelle, revenaient au pouvoir ou se livraient à des provocations. Si la population n'observe pas de changement sensible, une révolte populaire reste possible. Et les personnes comme le père Aristides en sont les catalyseurs. Je ne lui en fais pas reproche, il est très près des gens, de leurs problèmes, mais la situation d'Haïti est loin de celle d'un pays où il y aurait une armée révolutionnaire. Soyons clairs: le peuple haïtien n'est pas armé, contrairement à l'armée

et aux macoutes, et il s'agit d'éviter à tout prix qu'il se fasse massacrer.

L'accord pour la négociation est assez large dans le secteur démocratique, même si les choses se compliqueront peut-être aux élections présidentielles car les candidats sont nombreux... Personne ne peut faire de pronostics sur les six mois à venir. Avril donne des signes d'une certaine volonté, malgré tout ce qu'on peut lui reprocher, qui ne sera opérationnelle qu'au jour où l'on aura le sentiment que les duvaliéristes n'occuperont plus aucune place dans les instances de pouvoir, comme c'est encore le cas aujourd'hui.

Quel rôle l'Europe peut-elle jouer dans le redressement économique d'Haïti?

Pour qu'il y ait reprise de la vie économique, il faut une reprise massive de l'aide internationale car Haïti ne peut évidemment pas s'en sortir seul. Et pour que cette reprise ait lieu, un minimum de stabilité, de garanties est indispensable.

S'il s'agit de distribuer de l'argent pour que les phénomènes de corruption continuent à sévir, et que les subsides aillent n'importe où et n'importe comment, ou soient détournés, ce n'est pas la peine. Un certain nombre d'Etats occidentaux, qu'il s'agisse des Etats-Unis ou de l'Europe, en particulier la France, font tout de même du rétablissement d'une stabilité minimale le préalable à une reprise de l'aide internationale.

**Pas une minute
à perdre**

**Je m'abonne à
Peuples en marche**

**Peuples en marche, 10, rue
Lanterne, 69001 Lyon.
© 78 29 67 99**

L'Amazonie brésilienne

Janine Vidal

Extraordinaire, gigantesque, fabuleux... les superlatifs ne sont que mots dérisoires pour évoquer l'Amazonie, contrée mythique depuis sa découverte.

Le Brésil ne s'intéresse à l'Amazonie que vers les années 1900, avec le boom du caoutchouc et la fixation définitive de ses frontières au Nord. Après une longue éclipse, la région est l'objet d'un regain d'intérêt dans la période du coup d'Etat militaire de 1964.

A cette époque, une zone de développement est déterminée, l'"Amazonie légale", qui couvre cinq millions de km² - soit plus de la moitié du pays - mais guère peuplée. D'énormes travaux sont engagés, ayant pour objectifs le plan d'intégration nationale destiné à créer une migration vers l'Amazonie et suppléer en partie la réforme agraire; la mise en valeur de la région pour développer l'économie et diversifier les exportations; le contrôle des frontières et la prévention d'une internationalisation du bassin amazonien.

Cette stratégie impliquait la création d'un vaste réseau routier, dont la trop fameuse transamazonienne, et des pôles de colonisation, planifiés par le gouvernement, sont installés le long de ces axes, dans des conditions lamentables. Ils échouent à tout point de vue, tandis que s'accroissent les affrontements violents entre paysans et grands propriétaires terriens.

Le gouvernement décide alors, en 1974, de remplacer l'occupation démographique par une occupation économique, en définissant quinze pôles de développement regroupés dans le Projet Polamazonia.

Les grandes entreprises multinationales sont attirées par des "encouragements" fiscaux et la cession à des prix dérisoires de territoires immenses où elles pratiquent l'élevage extensif ou l'agriculture industrielle, avec peu de main-d'œuvre travaillant dans des conditions de semi-esclavage.

Parallèlement est décrétée l'exploitation des grands gisements miniers, manganèse de l'Amapa, étain du Rondonia ou fer à Carajas. Là encore, les grandes multinationales se taillent la part du lion. Le contrôle est pratiquement impossible, et c'est une véritable catastrophe économique, écologique, humaine qui se déroule actuellement. L'énergie du Gran Carajas est fournie par une série de puissants barrages qui ont inondé des milliers d'hectares de terres occupées principalement par des populations indiennes.

Les moyens technologiques modernes ouvrent la voie à une infinité d'envahisseurs: techniciens et ingénieurs, mais aussi chercheurs d'or, colons, bûcherons... En 1987, huit millions d'hectares de forêt sont partis en fumée! Le dernier grand peuple de la forêt, les Yanomami, est en train de faire face à sa plus grande menace de survie du fait d'une véritable invasion de prospecteurs. Celle-ci, en dépit des garanties promises par la nouvelle Constitution, est due à la réalisation du projet Calha Norte qui - reprenant en fait les arguments des militaires durant la dictature sous couvert de souveraineté nationale - crée le long des 8500 kilomètres de frontière et sur une profondeur de 150 kilomètres une zone exclusivement contrôlée par les autorités militaires.

A l'approche du troisième millénaire, l'humanité tout entière, y compris les plus hautes instances internationales, se montre extrêmement préoccupée du devenir de l'Amazonie. Pour avoir voulu défendre la forêt, Chico Mendez, le seringueiro écologiste, est mort assassiné.

Mars 1989

Nicaragua

L'aventure de la contra

La contra nicaraguayenne est un condensé des processus de militarisation des sociétés latino-américaines: elle doit travestir ses actions par une symbolique "démocratico-étatique". Au Nicaragua même, les oppositions au FSLN ont pignon sur rue et peuvent prétendre au pouvoir politique par les élections. La contra veut balayer les structures politiques et sociales des sandinistes, pour restaurer le pouvoir de l'armée sur la société, avec un gouvernement civil fantôme.

Xavier Merville

En juillet 1979, la Garde nationale somoziste regroupe quinze mille soldats. Elle a doublé ses contingents en l'espace de dix mois sous la poussée révolutionnaire. Son écrasement est dû à trois raisons: la progression en étai de la guérilla, l'activation simultanée des réseaux de résistance urbains, l'absence d'une intervention directe des Etats-Unis.

La contra a toujours cherché à imiter la stratégie des insurrectionnels de 1979. Après la défaite, des milliers de gardes somozistes fuient vers les Etats-Unis (Miami) et le Honduras où les rejoignent des riches propriétaires qui avaient placé leurs capitaux à l'étranger. Avec l'aide de la CIA, se créent et s'entraînent trois structures corporatives paramilitaires en Floride: les hommes de troupe somozistes se rassemblent dans l'Armée de libération nationale (ELN), des officiers somozistes dans l'Alliance démocratique révolutionnaire nicaraguayenne (ADREN), et les officiers supérieurs dans la Légion du 15 septembre.

En 1980, ces organisations s'établissent au Honduras, essayant de regrouper les bandes éparses d'ex-somozistes qui vivent du racket des paysans et de la contrebande. En août 1981, elles se regroupent dans la Force démocratique nicaraguayenne (FDN) sous la direction de "El Chiguin", fils de Somoza. Les premiers fonds et les équipements de la CIA arrivent, l'entraînement des troupes est confié à des conseillers nord-américains et argentins. La contra reçoit de l'agence nord-américaine des appointements à raison d'un dollar par jour par soldat et de plus de deux mille dollars par mois pour les dirigeants¹. Au Costa-Rica, apparaît l'Union démocratique nicaraguayenne-Forces armées révolutionnaires du Nicaragua (UDN-FARN) de Fernando Chamorro.

LES BASES SOCIALES ET ETHNIQUES DE LA CONTRA

L'engagement des Indiens dans le conflit modifie sensiblement le caractère de la contra: la petite troupe de militaires déterminés devient une masse de combattants aux buts différents. En effet, en 1981, la politique ethnocentriste des sandinistes sur la côte Atlantique conduit l'organisation indienne Miskitos-Sumos-Ramas sandinistes (MISURASATA) à entrer en guerre contre le nouveau

régime. Steadman Fagoth, représentant indien au gouvernement, et Brooklyn Rivera, dirigeant du MISURASATA), prennent la tête de la rébellion indienne, entraînant des milliers d'Indiens vers le Honduras. Le MISURASATA devient le MISURA et s'allie à la FDN. La côte Atlantique se transforme en une immense zone de maquis, région privilégiée pour les pénétrations de la contra au Nicaragua, puisque couverte d'une forêt tropicale sans axes de communication faciles.

La FDN tisse par ailleurs d'importants réseaux avec des familles de combattants de la contra restées au pays. Un terrain fertile se dessine dans les zones défrichées par des colons métis sur les lisières de la forêt vierge de Juigalpa à El Rama. De même, dans les montagnes du Centre-Nord, les paysans isolés constituent des proies faciles pour la contra qui commence à se mouvoir régulièrement à l'intérieur du pays. Le recrutement s'amplifie avec l'arrivée massive de paysans pionniers inquiets des progrès des coopératives et des distributions de terres (en friche), et sensibles au combat de l'Eglise officielle contre le "totalitarisme marxiste et athée" des sandinistes.

LA CONTRA SANDINISTE

En avril 1982, un front Sud s'ouvre: des dissidents sandinistes menés par Eden Pastora, ex-membre de la junte sandiniste, créent le Front révolutionnaire Sandino qui reproche aux sandinistes leur dérive idéologique. En juin 1982, il s'allie au Mouvement démocratique nicaraguayen (MDN) pour donner naissance à l'Alliance révolutionnaire démocratique (ARDE). Le MDN, dirigé par Alfonso Robelo, autre ex-membre de la junte, avait été créé en 1978 par des chefs d'entreprise antisomozistes.

L'ARDE, basée au Costa Rica, connaît un grand essor à la fin de l'année 1982. En effet, Brooklyn Rivera scissionne le MISURA pour refonder le MISURASATA aux accents sandinistes et rejoindre Eden Pastora. L'ARDE se présente d'abord comme une force politique menant la lutte armée et devient ainsi un dangereux concurrent pour la FDN. Au plan international, des organisations politiques, comme l'Internationale socialiste, et des Etats s'intéressent à cette contra plus présentable.

La FDN prend alors conscience de la nécessité de se faire un lifting et se dote d'un directoire politique avec à sa tête l'ex-colonel somoziste Enrique Bermudez. En 1983-1984, alors que ses effectifs dépassent les douze mille hommes, elle tente d'envahir le territoire nicaraguayen pour y établir un gouvernement composé de son directoire politique qui demanderait l'intervention directe des troupes nord-américaines, sur la base d'un traité militaire signé pour l'occasion. Assurant un soutien logistique, la CIA mine les ports, bombarde l'aéroport de Managua, brûle les entrepôts de carburant de Corinto et multiplie les attentats contre des objectifs stratégiques. La contra prépare sa victoire en semant la terreur dans la population civile. Cette opération échoue mais désorganise l'économie nicaraguayenne.

Dans un tel contexte, le refus de l'ARDE de s'intégrer à la FDN est perçu comme un sabotage par la CIA, qui fait exploser une bombe durant une conférence de presse donnée par E. Pastora en 1984. Devant tant de détermination, le MDN s'empresse de rejoindre la FDN, tandis que le MISURASATA quitte l'ARDE. L'année suivante, pour contrer E. Pastora au niveau international, apparaît le Bloc d'opposition du sud (BOS), social-démocrate, qui

s'allie à la FDN. Peu à peu, l'ARDE se réduit à quelques dizaines de combattants mal équipés et six de ses sept dirigeants passent à l'UDN-FARN. L'ARDE se dissout en mai 1986.

UN GOUVERNEMENT FANTOCHE EN EXIL

En 1985, la contra se dote d'un appareil civil plus crédible réunissant la quasi-totalité des forces antisandinistes armées. En mai, à Miami, naît l'Union nationale oppositionnelle (UNO), qui regroupe la FDN, dont le commandant en chef est désormais un civil - Adolfo Calero -, et le MDN.

La création de ce gouvernement en exil permet au Congrès des Etats-Unis de lui accorder la même année une aide de cent millions de dollars à laquelle s'ajoute le soutien de la secte Moon et d'autres fondations anticomunistes. L'UNO ouvre des représentations diplomatiques dans plusieurs villes d'Europe occidentale.

Sur le terrain, l'UNO ne contrôle pas les troupes puisque sept des huit commandos régionaux de la FDN restent dirigés par des ex-officiers somozistes, qui continuent à faire massacrer et torturer les civils. Or, l'avantage n'est pas acquis car les sandinistes arment l'ensemble de la population frontalière et surveillent chaque point stratégique (usine, pont, coopérative...), mettent en place des Bataillons hélicoptères d'intervention rapide (BLI).

IRANGATE: LA CONTRA SE FISSURE

D'importantes dissensions apparaissent dans la contra au moment du revirement des sandinistes sur la question indienne. Des contacts sont établis entre le FSLN et le MISURASATA, et également avec le MISURA. Dès août 1985, des réunions publiques contradictoires ont lieu au Nicaragua. Le projet d'autonomie de la côte Atlantique s'esquisse et aucune des deux organisations autonomistes ne veut manquer le coche¹. En réaction, la CIA crée en juillet 1985 le KISAN qui se révèle aussi peu fidèle; une nouvelle organisation, YATAMA, lui succède en juillet 1986 et intègre MISURASATA et MISURA.

L'Irangate provoque une crise au sein de l'UNO. Sa crédibilité est lourdement entâchée, et certains de ses dirigeants désirent contrôler les fonds versés aux forces armées qui s'égarèrent dans le trafic de drogue et la corruption. En réalité, ils souhaitent être considérés comme de vrais ministres par leur armée. Un combat des chefs attise les rivalités politico-militaires.

La crise s'amplifie avec la défection des petites composantes de la contra. En 1987, la contra reste désunie au niveau du commandement militaire. Elle compte, sur le front Nord: la FDN, KISAN, le MISURA et YATAMA; sur le front Sud: le BOS, la FDN, le MDN, l'UDN-FARN et le MISURASATA. Le front indien se morcèle définitivement, entre la signature des accords de paix d'Esquipulas II par les présidents centro-américains, le 7 août 1987, et le vote de la loi d'autonomie de la côte Atlantique par l'Assemblée nationale, le 2 septembre 1987.

Tomas Borge signe les accords de Wawabun avec les représentants de KISAN pour la paix et l'Autonomie en marche le 28 septembre 1987. En application de ces accords, quatre cents Indiens de la contra, avec à leur tête Uriel Vanegas, premier commandant de YATAMA, rejoignent la vie locale le 4 octobre et

forment leurs milices armées pour lutter contre... la contra¹. Les sandinistes décrètent par ailleurs un cessez-le-feu unilatéral en octobre 1987.

SAPOA: L'IMPASSE MILITAIRE DE LA CONTRA

La FDN réplique par un regain de violence aux accords de paix et salue la signature des accords d'Esquipulas II par le massacre d'une brigade de techniciens agricoles. La CIA essaye d'enrayer l'hémorragie indienne vers la côte Atlantique en accordant un soutien privilégié à YATAMA. Désormais, elle oblige les Indiens à rejoindre ses rangs et organise le recrutement forcé des jeunes des camps de réfugiés au Honduras par l'intermédiaire du 5^e Bataillon de l'armée hondurienne². Mais YATAMA est divisée sur la conduite à tenir avec la FDN et avec les sandinistes.

Sur le plan politique, la CIA tente de ressouder les diverses composantes en substituant la Résistance nicaraguayenne (RN) à l'UNO avec une direction composée de Aristides Sanchez (FDN), Pedro Joaquim Chamorro, Alvaro Jerez (BOS), Azucena Ferrey (Parti social-chrétien), Robelo (Parti social-démocrate).

Cependant, des négociations indirectes s'engagent avec les sandinistes en décembre 1987 grâce aux bons offices d'Obando y Bravo, archevêque de Managua et chef de file de l'opposition interne. L'échec militaire de la contra est patent. Au printemps 1988, les sandinistes lancent, via les comités de quartier (CDS), une lutte d'ampleur contre la spéculation. L'aile civile de la contra cherche à éviter une défaite politique de l'opposition interne, accusée de soutenir les spéculateurs. Elle se décide donc à rencontrer les sandinistes.

En mars 1988, afin de mettre un coup d'arrêt à l'application des accords de paix et aux attermolements des civils de la RN, la contra se lance dans une vaste offensive pour "libérer" une région du Nord du Nicaragua. La contre-offensive sandiniste est redoutable et l'artillerie hondurienne protège la retraite de la contra. Le 20 mars 1988, 3200 soldats nord-américains rejoignent les 25.000 marines déjà présents sur le territoire hondurien, de crainte que les sandinistes ne décident de liquider définitivement la contra au Honduras. Le 23 mars, Calero signe à Sapoa un accord de cessez-le-feu de soixante jours à compter du 1^{er} avril avec le ministre de la Défense nicaraguayen³.

LES GARDES SOMOZISTES ELIMINENT LES POLITIQUES

Pour sa part, l'aile jusqu'au-boutiste de la FDN, menée par Bermudez, juge dangereux ce processus, car il signifie le désarmement de la contra et leur intégration à la vie politique nationale par la participation aux élections de 1990. Bermudez entreprend alors une purge des postes-clés des structures de la contra. Le Département d'Etat tranche en sa faveur au cours de deux réunions début juin⁴. Attendant le vote d'une nouvelle aide par le Congrès des Etats-Unis, il se rend en vainqueur le 9 juin à Managua aux négociations avec les sandinistes afin de poser un ultimatum.

Les partisans de la négociation sont alors mis sur la touche et quittent la RN, le 14 octobre 1988, pour former la Coalition du centre démocratique (CCD), composée du BOS, du MDN, des partis

social-chrétien, social-démocrate et conservateur en exil, et d'éléments de YATAMA. Une partie du front échappe ainsi à l'état-major de la RN. De plus, à San-José, le Parti social-chrétien, non exilé, est entré en contact avec Eden Pastora pour obtenir son soutien dans la création d'un cartel d'oppositionnels "modérés" de l'intérieur. Ce nouveau bloc regroupe le Parti libéral indépendant, le Parti populaire social-chrétien, le Parti social-chrétien, le Parti socialiste et le Parti communiste. Une voie "modérée" s'oppose à l'axe des durs de la Résistance nicaraguayenne et de la Coordination démocratique du Nicaragua, composée des partis les plus antisandinistes de l'intérieur.

Cependant, les "modérés" ont un appui militaire assez léger en comparaison de la structure de la FDN, qui bénéficie de l'appui privilégié de la CIA. Il paraît en effet peu probable que le nouveau président des Etats-Unis, l'ex-secrétaire d'Etat qui avait soutenu Bermudez en juin 1988 contre les modérés, soit convaincu par un soutien "plus propre" à la CCD. Ainsi, la seule possibilité de la disparition de la contra armée réside dans l'application des accords d'Esquipulas II par le gouvernement du Honduras, qui s'était engagé à se qu'elle évacue le territoire hondurien. Et que soient effectivement envisagés la démobilisation, le rapatriement au Nicaragua ou la réinstallation dans des pays tiers des membres de la RN et de leurs familles.

1. *Nicaragua aujourd'hui*, n°20-21, décembre 1985, "On les appelle les bêtes", Vera Ortiz, décembre 1985.

2. Le 30 janvier 1981, la Conférence épiscopale du Nicaragua exige une éducation d'obédience chrétienne pour tous. Le 1er juin 1981, elle publie un ultimatum aux quatre prêtres-ministres du gouvernement sandiniste.

3. Voir ci-contre "Le statut d'autonomie".

4. *Barricada Internacional*, 22 octobre 1987.

5. *Agencia Nueva Nicaragua*, bulletin n°38, d'après Uriel Vanegas.

6. *Solidarité Guatemala*, n°41, automne 1988, "L'accord de Sapoá".

7. *Pensamiento Proprio*, n°55, novembre 1988.

Mensuel sur le NICARAGUA

Une information solidaire et critique

La seule revue française où l'actualité nicaraguayenne est traitée de façon solidaire et critique tous les mois : reportages, dossiers, interviews...



Chèques à l'ordre du COMITE DE SOLIDARITE/AVEC LE NICARAGUA 14, rue de Nanteuil 75015 Paris

Abonnements

Etudiants et chômeurs 60 F.
Abonnement normal 150 F.
Abonnement de soutien 200 F. minimum

Diffusion populaire

14, rue de Nanteuil / 75015 Paris
Tel. : 45 37 06 23

Principes et objectifs de l'autonomie régionale
(partie II du statut d'autonomie)

1. Le Nicaragua est une seule nation indivisible et la souveraineté de l'Etat révolutionnaire touche l'ensemble du territoire national.
2. Le Nicaragua est un pays multiethnique, où la lutte doit être menée contre toute forme de discrimination, de racisme, de séparatisme, d'éthnocentrisme, de localisme, d'isolationnisme et d'hégémonisme, afin d'évoluer vers l'harmonie, la coopération et la fraternité entre les peuples. Les peuples indigènes et les communautés de la côte Atlantique sont une partie indissoluble du peuple nicaraguayen.
3. La révolution populaire sandiniste, dans sa conquête pour tout le peuple nicaraguayen de la pleine indépendance nationale et en liquidant le pouvoir de la bourgeoisie traître, a créé, pour la première fois dans l'histoire, les conditions afin que soit garantie la participation des peuples indigènes et des communautés de la côte Atlantique à l'édification de la nouvelle société, en complète égalité avec le reste du peuple nicaraguayen.
4. L'unité du peuple nicaraguayen autour de ses objectifs révolutionnaires, avec la participation des diverses langues, cultures ou religions, est un objectif immuable de la révolution.
5. La défense de la patrie souveraine et de l'intégrité territoriale de la nation est le devoir suprême de tous et de chaque Nicaraguayen. L'exercice des droits de l'autonomie contribuera au renforcement de l'unité nationale et intensifiera la participation des peuples indigènes et des communautés de la côte Atlantique aux tâches de défense de la souveraine patrie.
6. La révolution populaire sandiniste reconnaît aux peuples indigènes et aux communautés de la côte Atlantique leur plein droit à préserver et développer leurs propres manifestations culturelles, leur patrimoine historique et religieux, leur droit au libre usage et développement de leurs langues, leur droit de recevoir une éducation en langue maternelle et en castillan, leur droit d'organiser leur activité sociale, productive conformément à leurs valeurs et leurs traditions. La culture et les traditions historiques des peuples indigènes et des communautés de la côte Atlantique sont partie intégrante de la culture nationale et l'enrichissent.
7. Les droits de l'autonomie des peuples indigènes et des communautés de la côte Atlantique s'exercent dans la zone géographique qu'ils occupent traditionnellement. Ces droits sont reconnus et garantis par le gouvernement révolutionnaire.
8. La révolution populaire sandiniste reconnaît qu'une base matérielle propre est nécessaire à la préservation de l'identité ethnique des peuples indigènes et des communautés de la côte Atlantique. Les peuples indigènes et les communautés de la côte Atlantique ont le droit de propriété collective ou individuelle sur les terres qu'ils occupent traditionnellement. De même, ils devront respecter les procédures de transmission de propriété et d'usage de la terre établis par leurs coutumes. Ces droits seront garantis légaux et effectifs par les autorités compétentes.
9. Les peuples indigènes et les communautés de la côte Atlantique ont le droit à l'usage des terres, des forêts, des eaux de surface, souterraines et des côtes des zones qu'ils habitent.
10. La stratégie d'exploitation des ressources naturelles de la région devra bénéficier au développement économique et social des habitants de la côte Atlantique, tout en respectant l'équilibre économique national. Une partie des bénéfices de l'exploitation de ces ressources sera réinvestie dans la région, selon l'avis des habitants de la côte à travers leurs propres autorités. Les peuples indigènes et les communautés de la côte Atlantique détermineront l'exploitation rationnelle des ressources naturelles de la région.
11. Tous les peuples indigènes et les communautés de la côte Atlantique ont des droits égaux, indépendamment de leur nombre ou de leur stade de développement.
12. Les droits d'autonomie des peuples indigènes et des communautés de la côte Atlantique ne réduisent aucun de leurs droits et obligations en tant que citoyens nicaraguayens.
13. L'autonomie régionale, l'unité nationale et la révolution se complètent dans une stratégie économique en faveur des intérêts populaires, pour un marché interne qui permette l'égalité régionale et un commerce extérieur qui permette l'indépendance économique de la nation.
14. La réalité historique et la configuration ethnique complexe de la côte Atlantique exigent l'établissement d'un gouvernement autonome qui exerce tous ces droits et administre toutes les affaires d'intérêt local et régional, sans nuire aux prérogatives du gouvernement central.

Rapport d'enquête sur la mort de Jürg Weis
*Résumé du rapport présenté à l'opinion publique les 9 et 10 janvier
1989 à Zurich, Munich et San Salvador.*

Jürg Weis n'est pas mort le 22 août 1988 près d'Ilobasco au cours d'un échange de coups de feu avec la police nationale comme l'ont prétendu les organes officiels d'El Salvador.

Jürg Weis a été capturé puis finalement tué. Alors qu'il était encore en vie, une blessure perforante dans la région du coeur ainsi que de nombreux coups donnés avec un objet émoussé dans la cage thoracique lui ont été infligés. Cela a été mis en évidence au cours de l'autopsie pratiquée par l'Institut de médecine légale de l'université de Bâle. Il n'a pu être établi si le fracassement du crâne a eu lieu avant la mort ou du vivant de J. Weis, entraînant dans ce dernier cas la mort. Il a été prouvé que la mutilation n'a pas été la conséquence d'un coup de feu mais a été pratiquée à la main.

Les meurtriers de Jürg Weis appartiennent à l'armée ou à d'autres forces de sécurité salvadoriennes. Les auteurs réels ne peuvent être désignés nommément. Les personnes de l'armée et de la police nationale supposées avoir pris part à l'embuscade peuvent être les meurtriers mais ne le sont pas forcément. Il est de même possible que les personnes qui se sont chargées de l'affaire après la mort de J. Weis soient en fait ses meurtriers.

On ne peut exclure que les meurtriers soient membres de l'armée ou de tout autre unité de la police ou bien même membres d'unités spéciales qui n'ont pas été mis en contact avec la délégation. De même, la délégation ne peut nommer les personnes qui ont rendu le visage de J. Weis méconnaissable à coups de couteau ou à l'aide de tout autre objet pointu.

La délégation exclut que la guérilla soit responsable de la mutilation du cadavre de Jürg Weis qui, pratiquée par une main experte, rappelle beaucoup les pratiques des escadrons de la mort.

La délégation n'a pu retenir les preuves que J. Weis était armé au moment de son arrestation. Elle n'a pas non plus pu prouvé le contraire mais il est probable qu'il ne l'était pas.

La délégation ne peut déclarer de manière certaine si J. Weis a été tué d'après les directives des instances supérieures. Un ordre venu d'en haut n'est pas à exclure, surtout qu'une surveillance de J. Weis dans la capitale était possible et même probable au moment de la prolongation de son visa le 19 août 1988. La délégation doit aussi prendre en compte la possibilité que la décision de tuer J. Weis soit venue des membres de la patrouille et de l'unité de l'armée, et que les instances supérieures ne sont intervenues que pour maquiller le meurtre.

Cependant, dans les deux cas, il faut retenir que:

- Dans les instances supérieures de l'armée, de la police, du gouvernement, une version fautive du décès de J. Weis a été et est encore consciemment répandue.

- Consigne a été donnée par l'état-major de corroborer cette fautive version grâce à la construction de prétendus faits vis-à-vis de la délégation pour que la lumière ne soit pas faite sur ce cas et afin de couvrir les assassins de J. Weis.

Pour la délégation, il ne fait aucun doute que l'assassinat de Jürg Weis doit être considéré dans le contexte de l'actuel conflit politique et dans le cadre de l'explication officielle du conflit politique et militaire, pour qui la responsabilité du conflit social, dont la guerre actuelle est conséquente, est complètement rejetée sur la guérilla. A l'intérieur du schéma ami-ennemi, toute personne qui n'est pas du côté du gouvernement, de l'armée et des forces de sécurité est étiquetée amie du FMLN et repérée en tant que subversive et terroriste.

Ces derniers temps particulièrement, il règne à San Salvador un climat où tous les étrangers appartenant à des organisations humanitaires, chrétiennes ou se préoccupant des droits de l'homme sont suspectés d'entretenir des liens ou de sympathiser avec le FMLN.

Le 16 août 1988, quelques jours avant l'assassinat de Jürg Weis, le journal quotidien *La Prensa Grafica* annonçait que l'ancien chef d'état-major de l'armée, le général Blandon, avait communiqué que des agitateurs professionnels étrangers étaient entrés dans le pays sous la couverture de projets humanitaires (comme par exemple le travail sur les réfugiés) pour appeler à la révolte. La mort de J. Weis quelques jours plus tard ainsi que la position officielle à ce sujet entretiennent le doute sur la véracité de la propagande officielle.

La délégation ne peut prouver que le meurtre de J. Weis a été décidé d'en haut bien que des indications aillent dans ce sens. Ainsi, la tête fracassée et la mutilation du visage auraient en particulier pour but de dissuader le mouvement de la solidarité internationale avec El Salvador, dont Jürg Weis était un membre actif.

DOSSIER

Les droits de l'homme en Amérique dite latine

Fournir quelques clés de compréhension d'une Amérique *"qui fut dépouillée de tout, jusqu'à son nom, tout au long de cinq siècles de processus qui la mit au service du lointain progrès: notre Amérique"*, selon les mots d'Eduardo Galeano. La répression en Amérique dite latine sera le sujet de ce dossier. C'est en effet un domaine où, au-delà, de la diversité des situations nationales, la réalité du sous-continent retient toute l'attention des organismes internationaux de défense des droits de l'homme.

DOSSIER

Toutefois, un sujet aussi vaste ne peut-être traité de façon exhaustive dans une revue; nous nous limiterons aux enjeux essentiels et actuels de la question des droits de l'homme; quatre thèmes principaux seront traités.

Le droit à la vie, à la citoyenneté et l'impunité des coupables des violations des droits de l'homme

Les assassinats, les massacres collectifs ont constitué historiquement les modalités d'instauration des dictatures, depuis le Brésil du colonel Castelo Branco (1962) jusqu'au Chili du général Pinochet pour le cône Sud. Ils avaient été précédés par le Nicaragua d'Anastasio Somoza, le Salvador (1930) et le Guatemala (1954). Dans ces derniers pays, après une première phase d'imposition du nouvel ordre dictatorial, la répression indiscriminée s'est transformée progressivement en méthode de gouvernement.

Ce faisant, les méthodes de répression s'affinaient. De l'assassinat pur et simple, on découvrait la disparition; une technique répressive qui, en éliminant la frontière entre la vie et la mort, touche non plus uniquement la victime désignée mais sa famille. La disparition associe ainsi l'action répressive commise envers une victime et ses effets sociaux au travers de la famille de la victime. De la même façon, en parallèle, le devoir d'obéissance mis en avant par l'institution militaire argentine

pour innocenter les acteurs directs de la répression dissocie le coupable d'une part et l'acte répressif d'autre part.

Cette double séparation, qui à la fois accroît le nombre des victimes et assure l'impunité aux coupables, ne peut manquer d'avoir de graves conséquences quant au futur des processus de démocratisation engagés. Connue sous le nom de la loi du Punto Final (Point final) promulguée sous la pression militaire par le gouvernement de Raul Alfonsin en Argentine, l'impunité se trouve de fait généralisée à l'ensemble du sous-continent: Uruguay, Brésil, Colombie, Guatemala, Salvador). Elle apparaît historiquement cosubstantielle avec l'exercice du pouvoir d'Etat par l'institution militaire nationale se déclarant en lutte contre la subversion. Cette négation extrêmement grave de l'Etat de droit n'est-elle pas porteuse d'une citoyenneté latino-américaine amputée d'une de ses prérogatives essentielles, la justice? Dans ces conditions, quelle signification politique acquiert la défense des droits de l'homme en Amérique latine?

Le droit d'être indigène

Trois pays sont peuplés majoritairement par des populations d'origine amérindienne: la Bolivie, le Guatemala et le Pérou. Majoritaires ou minoritaires, elles sont les premières victimes depuis leur colonisation voilà près de cinq cents ans.

Présentées le plus souvent comme des victimes passives des régimes politiques nationalistes latino-américains, les revendications indigènes, pour originales qu'elles soient, ne semblent que peu prises en compte. Leur non-intégration par les sociétés dominantes métisses d'Amérique est au coeur des motifs de ce génocide maintes fois répété - hier comme aujourd'hui. La reconnaissance au dernier trimestre 1987 par le gouvernement nicaraguayen de l'autonomie des régions indigènes de la côte Atlantique et son inscription dans la Constitution de la République est-il porteur d'espoir à l'échelle du sous-continent? Plusieurs droits fondamentaux car inaliénables à l'identité communautaire de ces populations sont en effet pris en compte dans ce statut: l'autonomie socio-politique accordée sur le mode du suffrage universel permettrait la défense de la langue, l'administration de la justice communautaire, le contrôle et le

DOSSIER

réinvestissement des bénéfices tirés de l'exploitation des ressources naturelles.

Aux fondements de la socialité indigène s'articuleraient ainsi des avancées révolutionnaires telles que le suffrage universel, la libération de la femme et le développement national au sein d'une nation définie comme multi-ethnique et pluriculturelle.

Les droits de l'homme et du citoyen dans la crise du modèle de développement national-révolutionnaire

Alain Touraine soutient dans un brillant ouvrage qu'il existe un modèle général latino-américain qui se définit en premier lieu par la subordination des acteurs sociaux au pouvoir politique. Cette définition du populisme, fusionnant l'appareil d'Etat et le système politique, avait aussi permis la poursuite simultanée d'objectifs de modernisation économique et de développement national. L'Etat dictatorial antipopulaire apparaît ainsi comme la crise du populisme, ce modèle de "développement" latino-américain. Il en tire deux types de conclusion:

1. Le renversement de la dictature ne peut pas être l'oeuvre des anciennes forces sociales et politiques réorganisées car *"les dictatures militaires ont marqué la chute non seulement des régimes de gauche, mais encore de l'ensemble du système national populaire"*.

2. Devant la grande faiblesse des forces proprement politiques et l'orientation défensive des mouvements communautaires, les mouvements de défense des droits de l'homme et de condamnation de la torture acquièrent une importance centrale. *"Ces mouvements ont naturellement une influence limitée puisque c'est seulement dans un Etat de droit que peut être efficace la défense des droits foulés aux pieds par les forces de l'arbitraire. Néanmoins, l'importance de cette protestation juridique fut grande parce qu'elle oppose un principe de légitimité à un régime qui, une fois disparues les illusions de l'enrichissement facile, ne pouvait plus s'appuyer sur aucune légitimation. Néanmoins, ici encore, il faut conclure que cette forme d'opposition ne pouvait pas détruire par elle-même la dictature."* *"Comme pression extérieure à l'Etat dictatorial, sa force reste limitée car en Amérique latine la démocratie fut de participation plus que de*

représentation, ce qui entraîna une forte expression des demandes sociales mais aussi une capacité limitée de mobilisation autonome." Au coeur de la problématique de l'auteur centrée sur l'action collective et les formes d'organisations sociales et culturelles, la légitimité de l'Etat remise en question par les organisations de défense des droits de l'homme reste à prouver. Car il y va non seulement du respect du droit à la vie mais aussi et surtout du droit au développement. De ce point de vue, les acteurs engagés dans la défense des droits de l'homme et du citoyen ne peuvent-ils pas jouer un rôle moteur dans la transformation des sociétés latino-américaines?

DOSSIER

Crise, dette et pauvreté

De la théorie de la dépendance (extérieure) hégémonique dans les sciences sociales latino-américaines des années soixante et soixante-dix à sa remise en cause actuelle, la prédominance de l'économie mondiale sur les formations sociales nationales latino-américaines n'a cessé de s'affirmer, de se concrétiser au travers de la crise de l'endettement. Ce paradoxe apparent entre théorie et pratique provient fondamentalement de l'épuisement du modèle de développement industriel par substitution d'importations. Parfois soumises à des traitements de choc libéraux et désindustrialisants (Chili, Argentine), d'autres basées sur des politiques antipopulaires dirigistes et nationales (Brésil) voire même sans grand changement (Mexique), les économies latino-américaines se sont toutes trouvées confrontées à un endettement extérieur catastrophique à partir de 1979-1980

Quels que soient les remèdes apportés, la crise de l'endettement s'est traduite par une brutale chute des niveaux de vie des populations et à une extension sans précédent de la pauvreté. Les politiques d'austérité mises en oeuvre sont la contrepartie interne des excédents commerciaux et des transferts financiers vers les pays industrialisés. Ayant constitué un des déterminants majeurs du retrait des militaires du pouvoir, la crise de l'endettement constitue-t-elle aujourd'hui un danger pour la démocratie récemment acquise?

En fait, ce qui caractérise jusqu'aujourd'hui la vague de démocratisation actuelle, c'est qu'elle ne s'appuie sur aucune

réforme socio-économique à la hauteur de la crise. Au Pérou, Alan Garcia, premier président issu de l'APRA, subit un échec cuisant dans sa volonté de nationalisation du secteur bancaire. Au Mexique et au Venezuela, la détérioration rapide des conditions d'existence des populations ne trouve plus aucune réponse de la part des pouvoirs institués. Enfin, en Argentine, l'impact premier du plan Cruzado épuisé, le gouvernement a renoué avec les expédients économiques et financiers pour satisfaire aux grands équilibres minimaux.

Dès lors et sachant que la solution à la crise de l'endettement ne peut résider dans un remboursement intégral, elle passe par une solution de type politique soutenue sur le plan international. Or, si un accord peut être rapidement trouvé sur le constat, c'est bien évidemment sur les modalités de règlement interne que se situent les enjeux essentiels. Enjeux que l'on peut résumer de la façon suivante: tirons les leçons du passé et par là même éviter que les moyens de manoeuvre créés par l'annulation de la dette ne soient rapidement accaparés et gaspillés; bref, que la solidarité des populations des pays développés soit bien destinée aux organisations populaires latino-américaines.

N'est-ce pas cela aussi le droit à l'autodétermination des peuples saisi comme droit d'expression et droit d'auto-organisation? N'est-ce pas aussi le seul moyen de sortir du conflit de basse intensité actuel qui accule les populations à des conditions de survie?

Faut-il juger les assassins?

Le Père Dubois témoigne

Lorsque Tomas Borge, dirigeant sandiniste, déclara en 1979 qu'il était hors de question que le nouveau régime nicaraguayen pratique la loi du talion, les réactions furent diverses et variées. S'agissait-il de laisser les coupables en liberté? Fallait-il juger, punir, condamner? Et tout d'abord, quoi juger? L'acte ou l'acteur?

Prêtre français au Chili, le Père Pierre Dubois nous montre à travers sa propre expérience comment la négation de l'état de droit ampute la démocratie latino-américaine d'une de ses prérogatives essentielles: la justice.

DOSSIER

Les derniers événements en Argentine, la loi du "Punto final" appellent l'attention sur un sujet brûlant aujourd'hui en Amérique latine, alors que de nombreux pays de ce continent prétendent à la démocratisation: la question de l'impunité et du châtement judiciaire des auteurs de crimes, de tortures et disparitions sous les régimes militaires.

Il y a d'abord un principe fondamental: la justice doit faire son travail, donc enquêter et pouvoir dire que untel est coupable. Car si les responsabilités ne sont pas établies, les victimes de ce manquement à la justice penseront à la vengeance, individuelle ou collective. Que la justice ne remplisse pas son rôle sème en Amérique latine les graines d'une violence future.

Ensuite, pour que la justice joue son rôle, il faut en avoir la force. Pas la force de la justice en tant que telle, certes, mais le système politique qui désire que justice soit faite doit s'en donner les moyens. Lorsque je suis allé en Argentine, j'ai eu l'occasion de converser avec une personne de la maison où nous étions à propos des trente mille disparus argentins. Il me répondit: "Non, ce sont des mensonges. Ce sont les montoneros² qui ont tué ces gens et ensuite mis ça sur le compte des militaires." Plus tard, je vérifiais s'il s'agissait d'une opinion particulière: non, de nombreuses personnes la partagent. Je compris alors que pour se diriger effectivement vers l'accomplissement de la justice, il fallait en avoir la force. Si une grande partie du peuple s'est laissée endoctriner par la

propagande des Forces armées durant la sale guerre, le gouvernement, aussi volontaire soit-il, ne parviendra pas à ce que la justice soit rendue. Là est la difficulté: il voudrait le faire qu'il n'en a pas la force.

RENDRE LA JUSTICE POSSIBLE

Enfin, à partir de ces deux considérations, il s'agit de mesurer le possible. Par exemple, le président argentin, Raul Alfonsin, explique que doivent être punis les officiers supérieurs, la junte, mais qu'il lui est impossible de faire plus. C'est le rôle du politique que d'estimer jusqu'où il peut aller. Celui de la justice est d'exiger d'aller plus loin. Et il est du devoir des forces spirituelles telles l'Eglise de le rappeler constamment. Pour les religieux, il ne s'agit pas de constater qu'il n'y a plus rien à faire mais justement d'expliquer qu'il faut aller de l'avant. Et la force de notre travail spirituel est d'aider à en créer les conditions.

Si, demain, cinq millions de Chiliens réclament clairement que justice soit faite, les militaires, si puissants puissent-ils être, ne pourront s'y opposer. Mais si un million seulement de Chiliens portent cette exigence, ils n'obtiendront pas justice. Il n'y a pas de solution miracle, tout dépend du rapport de forces. Et s'en tenir à un constat porte préjudice aux forces spirituelles dont l'image est salie: elles sont ensuite taxées de complicité avec les responsables de la répression. Par ailleurs, ce type d'attitude amoindrit la force d'éducation des masses pour qu'elles puissent exiger davantage.

C'est le plus important: distinguer ce qui devrait être fait de ce qui peut être fait. Si celui dont le rôle est de montrer ce qui doit être fait se limite à dire ce qui peut être fait, il passe à côté de la dynamique du changement. Car il s'agit d'accumuler des forces pour rendre les choses possibles.

Mais si durant ce temps nécessaire à l'accumulation de forces, il se passe ce qui se passe actuellement en Argentine, c'est-à-dire une absence de démocratie réelle et des menaces permanentes de coup d'Etat...

La grande difficulté est que l'on s'imagine que le changement viendra par le sommet, que ce n'est que lorsque ceux qui détiennent le pouvoir, l'argent, les relations, les armes évolueront que la situation se modifiera. Et cette vision du monde est universelle. C'est la grande découverte de ces dernières années en Amérique latine: le changement peut, doit venir de la base. Les victimes seront les acteurs de ce changement, davantage que les responsables, qui sont finalement complices. De par leur niveau de vie, leur argent, leur pouvoir et la considération dont ils bénéficient, ils sont moins pressés par la nécessité de changement que celui qui souffre de cette situation.

Je pense que cette activité contre les violations des droits de l'homme, ce travail d'éducation populaire également, l'éducation civique, l'éducation aux droits de l'homme, permet au peuple de devenir plus exigeant, et plus conscient aussi de sa propre force. On se donne à ce moment-là la possibilité de ne pas revenir en arrière, de ne pas revivre des crimes contre l'humanité. Dans le même temps, la puissance des groupes militaires restant diminuée; car un million de personnes capables, de manière totalement pacifique, de montrer leur volonté est plus terrible pour une armée que cent personnes attaquant une caserne à la mitrailleuse.

L'AMNISTIE, UNE FOIS LES FAITS ETABLIS

Cependant, aussi long soit-il, ce travail d'éducation populaire, d'éducation à la participation massive des victimes des violations - à travers des organisations, des groupes de coopératives, des ateliers collectifs, des comités de logement - ne vise pas à résoudre uniquement des besoins à court terme mais offre la possibilité de prendre en main son propre destin. Et donc de créer une force face aux groupes qui s'y opposent. Et que justice soit faite.

Il ne faut pas s'imaginer que l'on pourra aller jusqu'au bout, en ce qui concerne les mesures concrètes. Mais pour ce qui est de l'idéal humain, je continue à penser qu'il faut le présenter jusqu'au bout. Parce que cela crée une dynamique dans la conscience des hommes, et empêche que soit justifié l'injustifiable. Le but ultime ne consiste pas tant à punir et exiger des réparations du coupable, mais à ce que la conscience

DOSSIER

discerne clairement que sa manière d'agir est un crime contre l'humanité.

Si l'on demande que justice soit faite, que soit établie la culpabilité des auteurs de violations de droits de l'homme, à partir de ce moment-là, oui, une amnistie générale, un pardon peut être envisagé. Mais une fois les faits établis! Car promulguer une amnistie, dire "nous ne voulons rien savoir" diffère complètement d'expliquer: "Cet homme est coupable mais la société se refuse à lui faire ce qu'il a fait aux autres. Nous lui pardonnons, mais il doit changer, changer complètement.

La nuit de la mort de André Jarlan¹, j'étais présent dans sa maison avec le groupe de santé, dont une membre, Nelly, avait eu son fils tué un an auparavant. Quand arriva un colonel avec une escorte de quelques carabinieri, je me suis opposé à ce que ces derniers entrent dans la demeure de celui qui venait de mourir. Ils restèrent dans la rue, devant la porte. A un moment, le père Jaime, un autre prêtre, nous rejoignit et me dit: "*Ecoute, les carabinieri qui sont dehors ont le dos brillant de crachats.*" Les gens passaient derrière eux et leur crachaient dessus, pour exprimer leur haine, leur dégoût devant l'assassinat d'André Jarlan. Nous ne pouvions laisser faire cette humiliation et j'ai accepté qu'ils entrent. Nelly s'approcha alors pour leur proposer une tasse de café. Ils murmurèrent un refus, Nelly insista: "*Prenez cette tasse de café! L'an passé, vous m'avez tué mon fils et je veux que justice soit faite. Mais je suis chrétienne et je pardonne: prenez cette tasse de café!*"

Il faut que justice soit faite mais je suis partisan du pardon. J'ai lu le témoignage de Filma Canales, membre de l'association des parents de disparus, où elle explique que les premières années elle haïssait les militaires et les "tuait" du regard. Elle s'est peu à peu rendue compte qu'elle était aveuglée par la vengeance, qu'elle se détruisait à imaginer causer aux militaires les tourments qu'ils lui avaient causés. Elle a commencé à évoluer et à penser comme beaucoup: "Il faut que justice soit faite, jusqu'au bout." Pas pour détruire l'autre, mais pour qu'il change, qu'au moins il reconnaisse publiquement la situation et qu'il est coupable.

Ce doit être difficile...

De l'impunité

"Mais, soudain, il aperçut avec saisissement une dalle où étaient écrits ces mots: "Ernesto Sabato, qui voulu être enseveli en cette terre avec un seul mot sur sa tombe: paix.""

Ernesto Sabato, l'Ange des ténèbres

La Commission nationale sur la disparition de personnes fut créée le 15 décembre 1983, par décision du président de la République argentine, R. Alfonsín. Ses principaux objectifs consistaient à contribuer à l'éclaircissement des douloureux faits et de leurs conséquences dûs à l'action répressive du régime militaire instauré en 1976, recevoir les informations concernant les disparitions et les enlèvements de personnes durant cette période, et produire un rapport de ce travail.

La commission élit pour président l'écrivain Ernesto Sabato, qui rédigea le prologue de ce rapport remis le 20 septembre 1984 à Raul Alfonsín. En voici quelques extraits.

"(...) Il ressort de l'énorme documentation que nous avons rassemblée que les droits humains ont été violés de façon organique et étatique par la répression qu'exercèrent les Forces armées. Violés non pas de manière sporadique mais systématique, toujours de la même manière, avec des enlèvements et des tourments identiques sur l'ensemble du territoire. Comment ne pas l'attribuer à une méthodologie de la terreur planifiée par les états-majors? Comment auraient-ils pu être commis par des pervers agissant pour leur propre compte, sous un régime rigoureusement militaire, avec tous les pouvoirs et moyens d'information que cela suppose? Comment peut-on parler d'"excès individuels"? De nos informations, il apparaît que cette technologie infernale fut mise au point par des exécutants sadiques mais enrégimentés. (...)

"Les opérations d'enlèvement, parfois sur le lieu de travail des signalés ou en pleine rue en plein jour, dénotaient une organisation précise, des procédés particuliers aux forces de sécurité qui laissaient "quartier libre" aux commissariats correspondants. Lorsque la victime était enlevée de nuit à son domicile, des commandos armés encerclaient le pâté de maisons et y pénétraient par la force - terrorisant les parents et les enfants souvent baillonnés et obligés d'assister à la scène -, s'emparaient de la personne recherchée, la frappaient brutalement, lui encapuchonnaient la tête pour finalement la traîner dans une auto ou un camion. Presque toujours, le reste du commando détruisait ou volait tout ce qui était transportable. De là, on partait vers l'ancre sur la porte de laquelle auraient pu être inscrits les mêmes mots que ceux que Dante lut sur les portes de l'enfer: "Vous qui entrez, abandonnez tout espoir." (...)

"Kidnappée, la victime perdait tous les droits: privée de toute communication avec le monde extérieur, confinée en des lieux inconnus, soumise à des supplices infernaux, ignorante de son avenir proche ou lointain, pouvant être jetée à la rivière ou à la mer avec les pieds dans le ciment, ou réduite en cendres. Des êtres qui, pourtant, ne devenaient pas des choses, qui

Personnellement, je n'ai jamais cessé une seconde de lutter pour que la vérité soit faite sur la mort de André Jarlan. La difficulté réside dans le fait que quand l'Eglise catholique demande une attitude non violente, une attitude de pardon, ces propos se confondent souvent avec une attitude passive. J'ai réalisé que plus on veut avoir une attitude pacifique, plus il faut parler clairement.

Ainsi, le 11 septembre 1985, le maire de la commune venait provoquer les gens en l'anniversaire du coup d'Etat. Les gens de La Victoria se préparaient à le lyncher. J'ai dû intervenir: s'il lui arrivait quoi que ce soit, ils auraient rasé la "poblacion". Il commença à y avoir un échange de propos entre la foule et le maire: *"Je vous ai changé gratuitement deux mille toits."* Les gens rassemblées répondirent que *"Le toit est un droit, non une aumône."* Et j'ajoutai: *"Et même les toits de zinc sont perforés par les balles"*, devant tout le monde. Après la mort d'André Jarlan, il était venu me voir et avait tenté de m'acheter, me proposant que nous travaillions ensemble. Après lui avoir expliqué que je n'avais aucune confiance en lui, je lui avais demandé de condamner les balles qui avaient tué André Jarlan, et qui tuent les innocents de cette "poblacion". Je lui montrai que c'est la même autorité qui lui demande de faire une oeuvre humanitaire et qui envoie les militaires tirer sur les gens. C'est la même autorité, mais si vous souhaitez que votre oeuvre humanitaire soit comprise, condamnez son autre pratique.

Je répétais cette conversation devant tout le monde, j'avais intérêt à être très clair... Nous avons ainsi réussi à lui sauver la vie, parce qu'il s'agissait de cela. A peine était-il en sureté qu'il nous ont tiré dessus, confirmant ce que j'avais dit: ou les balles, ou l'oeuvre humanitaire.

1. Le 24 décembre 1986, le gouvernement argentin promulgue la loi n°23.492, dite du "point final": à partir du 22 février 1987 cesseront les actions pénales à l'encontre du personnel des Forces armées, de sécurité, policières et pénitentiaires qui auraient commis des délits durant la période de "lutte antisubversive" (1976-1983).

2. Les montoneros étaient des péronistes de gauche partisans de la lutte armée.

3. André Jarlan, prêtre français, a été assassiné par les forces de l'ordre en sa paroisse de La Victoria, à Santiago-du-Chili, en septembre 1984. Deux ans après, Pierre Dubois ainsi que deux autres prêtres, également français, seront arrêtés et expulsés *manu militari* du territoire chilien.

conservaient des aspects de créatures humaines: la sensibilité dans la souffrance, la mémoire de sa mère ou de son fils ou de sa femme, la honte infinie du viol en public; des êtres non seulement dévorés par cette angoisse infinie et ce suprême effroi mais, et peut-être pour cela même, gardant dans un lointain recoin de leur âme un espoir insensé. (...)

* *Nunca Mas*, CONADEP, EUDEBA, Buenos-Aires, 1984.



DOSSIER

SOS-TORTURE

est le bulletin que publie régulièrement le Centre indépendant de liaison (CIL), centrale d'informations et de diffusion rapide d'informations relatives à la torture et autres traitements cruels, tels qu'exécutions sommaires, disparitions, internements psychiatriques à des fins politiques, etc. au service d'un réseau d'organisations non gouvernementales du monde entier.

Le CIL agit à quatre niveaux :

- en assurant une circulation rapide de l'information
 - en offrant une concertation de l'action
- en conseillant les organisations dans le cadre de la procédure internationale
- en apportant un secours d'urgence aux victimes et à ceux qui, sur place, cherchent à les aider.

CIL, 37-39, rue de Vermont, 1202 GENEVE



DOSSIER

Les Indiens du Guatemala

Le droit d'être indigène

Le Guatemala est peu connu en Europe. D'une superficie égale à celle de la RDA, ce pays d'Amérique centrale est peuplé de huit millions d'habitants, avec une majorité d'Indiens.

Il faut tout d'abord préciser que si ces sociétés indiennes ont pu survivre jusqu'à nos jours, c'est entre autres raisons qu'elles ont su préserver nombre de secrets quant à leurs traditions ainsi que leur organisation. Aussi l'information sur ces sujets reste encore restreinte, même si des ethnologues et autres intellectuels ont effectué un travail de recherche non négligeable.

Il apparaît clairement que l'information fournie par des spécialistes extérieurs est obligatoirement limitée, et ne règle certainement en rien un des aspects fondamentaux de l'oppression que vivent à l'instar des Indiens de l'ensemble du continent américain les Indiens guatémaltèques, c'est-à-dire le droit à l'expression. Il est à espérer que 1992, commémoration de la découverte, entre guillemets, de l'Amérique par Christophe Colomb, sera l'occasion de revenir sur cinq cents ans d'oppression et de discrimination.

Dernière précision: nous utilisons indifféremment les termes "Indien" et "indigène". En effet, si le mot "indigène" a ici une connotation péjorative du fait du passé colonial de la France, le terme "Indien", "Indio" est une injure au Guatemala, y compris pour les Indiens eux-mêmes.

Les recensements diffèrent sensiblement quant à savoir si les Indiens représentent légèrement ou beaucoup plus que 50% de la population totale. Le reste de la population se compose de ce que l'on appelle les "ladinos", des non-Indiens. Sachant qu'un ladino ne peut pas devenir Indien mais qu'en revanche un indigène peut vivre un processus de "ladinisation" à travers une plus ou moins grande rupture avec sa communauté, ses traditions, sa langue, ses vêtements, etc.

La langue officielle est le castillan, et vingt-deux langues du tronc maya-quiché sont pratiquées, ce qui rend également difficile la communication entre Indiens. Les ladinos ne parlent

que le castillan, rares sont ceux qui connaissent une langue indienne. Les Indiens sont, en revanche, très souvent bilingues.

INDIENS ET PAYSANS

La ségrégation sociale et culturelle qui sévit depuis la Conquête espagnole et qui sera reprise par la Révolution libérale de 1871 s'exprime aujourd'hui en tout premier lieu par l'exploitation économique. Dans leur quasi-totalité, les indigènes guatémaltèques sont des paysans. C'est pourquoi la distribution de la terre revêt une importance considérable. Et elle est des plus inégalitaires qui soient: 87% des paysans se partagent 19% des terres cultivables tandis que 2% des grands propriétaires s'en accaparent 62%. Et même la réforme agraire de 1952, sous le régime populiste de Jacobo Arbenz, n'y fera rien, vu qu'elle ne concernera pas l'Altiplano, où vivent l'immense majorité des Indiens. Avant d'aller plus avant dans le rapport entre ces petites propriétés, les minifundios, et les immenses plantations des grands propriétaires terriens, et les conséquences qui en découlent, il est important de souligner le rôle que joue la terre et l'agriculture chez les Indiens guatémaltèques.

L'Indien guatémaltèque apparaît immédiatement comme très attaché à la terre où il est né. Son identité se définit essentiellement en regard d'une géographie, d'un espace écologique particulier. Sa culture tire ses racines de son rapport à la nature, à la terre. Plus précisément, il considère que tous les règnes contribuent à l'homme, en tant que membre d'une communauté. Et même si le monde est un monde de souffrances, il se doit de respecter son environnement, les hommes et la nature telle qu'elle existe.

L'univers est un ensemble homogène. La terre en est la mère, et le maïs, plus particulièrement, est un dieu auquel l'on doit respect, car l'homme est né du maïs. Sa culture, davantage encore que pour les autres activités agricoles, est une activité sacrée. Le défrichage, généralement collectif, est précédé de cérémonies, où autorisation est demandée à la terre d'être blessée par le travail du paysan. Il en sera de même avant de procéder aux semailles. Des célébrations auront également lieu au moment de la récolte, en remerciement aux dieux. Et si la récolte



DOSSIER



DOSSIER

est mauvaise, il ne s'agit pas de se plaindre, de demander plus qu'on ne peut recevoir. Ce rapport religieux, mystique à l'espace géographique, à la terre est essentiel pour saisir les raisons qui amèneront les Indiens de l'Altiplano à se rebeller contre le pouvoir établi et ses politiques répressives.

Quel que soit le régime de propriété de la terre pour ces petits paysans indiens, terres communes et/ou parcelles particulières, la milpa (le champ de maïs) est insuffisante pour faire vivre une famille qui s'étend parfois jusqu'à trois ou quatre générations. Selon, justement, le régime de propriété de la terre, divisée ou non, et l'habitat. Le repas quotidien, et souvent unique, se résume aux galettes de maïs (tortillas) accompagnées de sel et de piments (chile). Parfois des haricots ou encore des pommes de terre. La viande n'est consommée que lors des cérémonies traditionnelles.

Aux conditions climatiques difficiles, des terrains la plupart du temps en pente s'ajoutent la quasi disparition de la jachère, l'usure des sols, la chèreté des engrais, etc. Les familles de la communauté se voient donc dans l'obligation de chercher d'autres sources de revenus à travers l'élevage, bien que la place manque (porcs, volailles, moutons, etc.), et l'artisanat (tissage, travail de l'osier). Les jeunes filles s'engagent parfois comme domestiques chez les riches ladinos. Les plus chanceux, et les plus rares, trouvent une activité salariée sur place. Mais la plupart doivent aller travailler dans les grandes plantations de la côte Sud du Guatemala ou bien au Mexique.

C'est encore la question de la terre qui mettra le feu aux poudres dans les années soixante, lorsque de riches propriétaires terriens cherchant à s'étendre toujours davantage procéderont par la force et avec l'appui du régime en place à l'expulsion des Indiens des terres qu'ils ont défrichées.

L'ACTION CATHOLIQUE ET LES "COFRADIAS"

Mais le choc frontal des communautés indiennes avec les réalités nationales remontent aux années quarante, lorsque les "costumbristas" qui défendent à outrance les traditions culturelles s'opposent à un secteur commercial indien en plein essor, qui lui se propose de rompre avec les traditions et se lie

avec l'Eglise catholique. L'enjeu se résume en fait au choc entre les contraintes imposées par la "costumbre" (ce qui touche aux modalités de l'enrichissement individuel et le rôle de la "cofradia" dans les modes de redistribution de la richesse) et le développement d'un secteur de commerçants à "plein temps". C'est dans ce contexte que naîtra l'Action catholique.

Cette dernière organise des groupes de catéchistes, obligeant par là même les structures traditionnelles, les "cofradias", non pas à disparaître mais à se réarticuler avec ce nouveau système. L'Action catholique consolidant les structures gouvernementales comme seule et unique organisation politico-religieuse, le corps d'autorité correspondant aux coutumes et modalités de la vie traditionnelle perd certaines de ses prérogatives. De nombreuses charges rituelles politiques et religieuses exercées dans le cadre de l'"alcadia indigena" ou des "cofradias" se modifient ou disparaissent. Plus profondément, on assiste à une remise en question partielle de la symbolique, du système des représentations symboliques. C'est ainsi que par exemple le maïs, centre des croyances et signe d'identification du groupe ethnique, perd de son caractère sacré.

L'Action catholique organise des cours d'alphabétisation, forment des cadres indigènes à qui s'offre la possibilité de suivre des études secondaires et parfois d'aller à l'université. Des associations indigènes apparaissent, des séminaires se tiennent, et pour la première fois au Guatemala surgit le débat nécessaire sur la situation indigène. Deux positions se polarisent rapidement: la première qui fait preuve d'un paternalisme révolutionnaire, sous-estimant les capacités politiques des masses indiennes, la seconde qui tend à idéaliser l'Indien. Mais la crise internationale du début des années soixante-dix va accentuer les différenciations de classe. C'est ainsi que par exemple des petits paysans indiens sont obligés de vendre leur lopin de terre et de travailler sur les terres des propriétaires.

APRES LE TREMBLEMENT DE TERRE DE 1976

Les relations se développent entre les différentes ethnies et des liens se nouent avec les ladinos pauvres. Les mobilisations se multiplient tandis que la répression se systématise de jour en



DOSSIER



DOSSIER

jour. 1978, année durant laquelle apparaîtra le Comité d'unité paysanne (CUC), syndicat de paysans indiens et ladinos, verra les premières manifestations publiques d'Indiens dans la rue, les premiers massacres de communautés et l'incorporation massive d'Indiens dans les rangs des organisations d'opposition politico-militaires. Faisant suite à l'incendie par l'armée de l'ambassade d'Espagne occupée pacifiquement par des syndicalistes, la Déclaration d'Iximche, en 1980, issue d'une rencontre entre plusieurs communautés de différentes ethnies, représentera une véritable déclaration de guerre contre le régime. C'est l'année suivante que l'armée gouvernementale entamera sa politique de génocide, d'ethnocide: 410 villages rasés, un million de déplacés internes. Le but de cette démarche dite de la "terre brûlée" consiste à déstructurer l'économie locale des communautés et les caractéristiques ethnico-culturelles; en finir une fois pour toutes avec la structure communautaire et l'unité ethnique.

Les milices, les pôles de développement mis en place par le gouvernement à partir de 1982 en sont le meilleur exemple. Il s'agit d'imposer d'autres pouvoirs locaux, d'imposer une vision différente. Les populations indiennes sont déplacées, ce afin d'éliminer les axes fondamentaux du langage de la culture indienne: le temps et l'espace, unis dans la terre, dans le lien avec les ancêtres. Dans les pôles de développement et les villages modèles, l'armée introduit la dépendance alimentaire, élimine l'autoconsommation. Le programme est ambitieux: introduire la rupture avec les terres ancestrales, imposer une vie de type rural-urbain, aiguïser les tensions religieuses pour diviser les communautés, militariser chaque instant, faire disparaître les coutumes et traditions religieuses ancestrales, mélanger des ethnies différentes dans le même "village modèle", assurer des programmes d'"éducation" avec le soutien des sectes évangélistes.

Pour échapper à cette militarisation, des milliers d'indigènes ont choisi l'exil, extérieur au Mexique où la majorité s'est établie au Chiapas de l'autre côté de la frontière, intérieur dans les montagnes de l'Ixcán où progressivement de nouvelles organisations résistantes sont nées pour survivre. Se définissant comme Communautés des populations en résistance (CPR), elles luttent depuis 1982 pour sauvegarder leur identité, leurs formes

de vie. Leur existence, leur combat prononce la synthèse entre tradition et modernité.

L'armée, par des campagnes militaires, par l'enrôlement massif et forcé des populations sous contrôle dans les Patrouilles d'autodéfense civile, tente depuis de les anéantir. Même dans les conditions les plus difficiles, le droit d'être indigène est combattu par le fer et le feu ou, pire, par la fomentation d'une guerre civile contre toute forme de liberté pour ces populations.



DOSSIER

DOCUMENTATION
- REFUGIES -

est édité toutes les trois semaines par le Centre interassociatif francophone d'information et de documentation sur le droit d'asile et les réfugiés (4-6, passage Louis-Philippe, 75 011 Paris). Documentation réfugiés, c'est aussi un centre de documentation où vous trouverez : un vaste ensemble de coupures de presse sur tous les pays du monde, des publications ayant trait au droit d'asile et aux réfugiés, des renseignements sur les associations soit de réfugiés soit s'occupant des demandeurs d'asile et des réfugiés, des textes juridiques concernant les réfugiés et demandeurs d'asile.

Terre, terre!

1492: Christophe Colomb "découvre" l'Amérique. Cinq cents ans plus tard se prépare la commémoration de la découverte de l'Amérique dite "latine", mais sans ses racines: les Indiens. Rigoberta Menchu, Indienne quiché du Guatemala et dirigeante du Comité d'unité paysanne, prend la parole.



DOSSIER

Le gouvernement compte en effet fêter cette commémoration mais, nous autres, nous n'avons rien à fêter. En revanche, nous avons beaucoup à commémorer: nos disparus, le souvenir des luttes de nos peuples, nos héros tombés au cours de ces cinq cents ans. Nous commémorons également notre espoir et tout ce que nous faisons aujourd'hui pour que cela change.

Pour cela, le gouvernement guatémaltèque doit convoquer une conférence nationale à laquelle les représentants du mouvement populaire participeraient. Des observateurs internationaux doivent aussi être présents pour éviter toute manipulation.

Nous avons aussi l'espoir de pouvoir à cette occasion reconstruire l'histoire des indigènes comme une partie intégrante de l'histoire du Guatemala.

1992 ne doit pas non plus faire le silence sur la militarisation. Si les indigènes défendent leur culture, leur communauté, leur terre, leur dignité, c'est que la militarisation est un facteur déterminant qui attaque jour après jour les racines de notre culture.

Le Comité d'unité paysanne (CUC) avec d'autres mouvements paysans (Comité paysan de défense de l'Altiplano - CCDA -, le Mouvement coopérativiste guatémaltèque - MCG -) avons mis en place une équipe de travail à l'ONU. Nous commençons à tisser des liens avec les indigènes d'Amérique centrale et du Sud. Cette équipe devrait effectuer une tournée en Amérique centrale pour dresser un état des lieux de la conscience indigène à propos de 1992.

Nous espérons également que cette commémoration apportera de nouveaux porte-parole de nos peuples. Il s'agit bien sûr de donner la parole à celui qui est concerné. Car si les études et les découvertes ont une grande valeur, la pratique quotidienne de notre peuple en a aussi beaucoup. Ces deux aspects doivent être reconnus comme tels et non s'imposer l'un à l'autre. En général, les thèmes et les concepts sont discutés par quelques privilégiés, et la grande majorité n'a pas ce privilège. Nous ne sommes pas antiscientifiques ou anti-intellectuels, mais il y a une réalité à accepter.

Les lendemains du populisme en Amérique latine

Entretien avec Alain Touraine

La publication par Alain Touraine de *la Parole et le Sang*, un essai sur politique et société en Amérique latine, était l'occasion de s'arrêter sur la situation et l'avenir du sous-continent. Deux idées fortes: l'Amérique latine prise comme un ensemble; où les réformes sont urgentes.

Vous défendez une thèse assez originale aujourd'hui: l'existence d'une unité latino-américaine sur le plan socio-politique. Sur quoi repose-t-elle?

DOSSIER

A mon avis, dans la succession historique de trois phases, de trois régimes politiques - le populisme, l'Etat antipopulaire et la démocratie - entre 1930 et aujourd'hui. Certes, de multiples nuances doivent moduler cette vision globalisante mais je crois qu'il existe un modèle, une culture politique latino-américaine.

Il y a quelques années, j'avais moi-même insisté sur le thème de la dépendance (non dans le sens de ce que l'on a dénommé la théorie de la dépendance, qui explique tout par l'extérieur, car c'est exactement le contraire qui se passe). Si les grandes économies latino-américaines dépendent effectivement de l'intérieur, cela se traduit par une autonomie excessive des Etats politiquement indépendants. Ainsi la thèse centrale que je développe réside dans la désarticulation entre l'économique d'une part et le politique, l'idéologique d'autre part; une situation en quelque sorte comparable à l'enclave qui en a constitué l'expression géographique dans des temps plus reculés.

Je reconnais que ce modèle explicatif est un peu limité, un peu abstrait, mais il permet d'appréhender le rôle central de l'Etat latino-américain comme l'unique institution capable de prononcer une synthèse sociale et politique. Il ne peut être réduit à une vision classiste mais doit être défini par l'objectif d'intégration nationale qu'il poursuit. Or, cette désarticulation constitue à mon avis le principal obstacle au développement, car l'économie reste à l'étranger. Ces régimes politiques latino-américains oscillent alors entre une démocratie à l'européenne, un

modèle bismarckien plus national que populaire à l'image du Mexique de Lazaro Cardenas (1934-1940), et des situations quasi coloniales comme en Amérique centrale.

QUELLE DEMOCRATISATION?

A ce jour, seul Cuba a instauré un régime politique radicalement différent, car Cuba n'a rien de populiste. Jusqu'en 1968-1969, la lutte contre le populisme fut même un des objectifs majeurs du régime castriste, et c'est une des raisons pour lesquelles il aura un tel impact dans le reste de l'Amérique latine. Celui du Nicaragua, vingt ans plus tard, sera beaucoup plus limité. Son projet intégrant des composantes nationales populaires est plus "classique", même s'il est dirigé et mené par un Etat de type léniniste. Cependant, en Amérique centrale, le régime sandiniste tranche avec l'ancien modèle néo-colonial où l'alliance des nouvelles couches issues de l'oligarchie avec l'armée débouche sur la répression militaire. Des tentatives plus anciennes avaient d'ailleurs été menées au Guatemala par le parti d'obédience communiste, le PGT, et par la Démocratie chrétienne, contrairement au Nicaragua et au Salvador où la patrimonialisation de leurs économies bloquait toute évolution.

Quel est d'après vous, dans ce contexte, le rôle de la revendication pour le respect des droits de l'homme?

Personnellement, je n'accepte pas une image de l'Amérique latine qui nous la présente comme un continent victime. Le thème des droits de l'homme peut dans ce cas prêter à contre-sens si on ne reconnaît pas le droit d'être acteur comme le premier des droits de l'homme. D'autre part, il est certain que l'accroissement des inégalités sociales, un processus engagé par des régimes militaires puis amplifié par l'endettement extérieur, constitue un des problèmes essentiels à résoudre aujourd'hui dans l'ensemble du sous-continent.

DES INEGALITES CRIANTES

Je ne crois pas que l'on puisse fonder une démocratie sur des inégalités aussi criantes. Or, ce problème, pour fondamental qu'il

soit, peut uniquement être résolu de façon interne à chaque pays. De sorte que je m'intéresse davantage à la dette sociale accumulée par les régimes antérieurs qu'à la dette externe proprement dite. Par exemple, le problème actuel de la transition au Chili ne doit pas signifier la mise entre parenthèses de l'immense dette sociale accumulée mais tout au contraire s'y attaquer de front en augmentant immédiatement les revenus des couches populaires. En premier lieu parce que c'est possible; ensuite parce que c'est la seule façon de rompre avec le passé.

Dans le même ordre d'idée, ces nouveaux régimes démocratiques doivent créer les espaces socio-politiques nécessaires à l'expression des conflits d'intérêts. Ils doivent reconnaître ces conflits d'intérêts.

DOSSIER

Quelles réactions a suscité la publication de la Parole et le Sang?

On m'a reproché une vision exagérément optimiste, trop positive au regard de la réalité actuelle faite de misère, de chaos voire de guerre civile comme en Amérique centrale. En tout cas, je pense qu'elle sonne le glas de tous les populismes; et si les risques sont grands, l'enjeu principal réside dans la constitution de régimes politiques autonomes et démocratiques en Amérique latine.

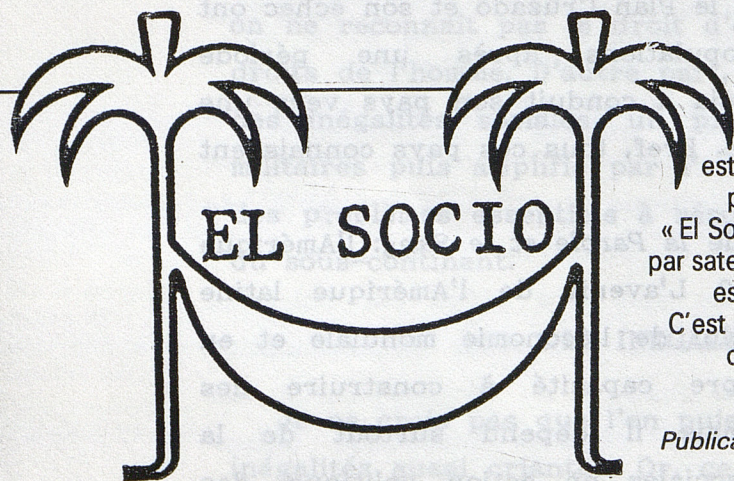
J'ai été très impressionné par l'extraordinaire redressement du sous-continent entre 1980 et 1986, même si le prix payé fut énorme. Il est vrai que, depuis 1986, c'est devenu beaucoup plus difficile. Au Brésil, par exemple, le Plan Cruzado et son échec ont fortement démoralisé les populations après une période d'euphorie. Au Pérou, Alan Garcia a conduit son pays vers une véritable catastrophe économique. Bref, tous ces pays connaissent une crise économique profonde.

Je pose la question à la fin de *la Parole et le Sang*: l'Amérique latine peut-elle se développer? L'avenir de l'Amérique latine dépend certes en partie de celui de l'économie mondiale et en partie également de sa propre capacité à construire des démocraties représentatives, mais il dépend surtout de la transformation des demandes sociales en action politique, des

protestations morales en réformes, de la conscience nationale en volonté de modernisation.

Car contre la logique implacable du contrôle social et la liberté sauvage du profit, l'essentiel de la vie sociale est fait de rapports entre les acteurs et seule la combinaison de leurs espoirs et de leurs combats peut produire ce que nous appelons le développement. J'entends par là une plus forte capacité d'action de la société sur elle-même et par conséquent à la fois la réussite économique et une plus grande participation sociale et politique.

DOSSIER



Pour le dire en quelques mots, « El Socio » est un effort d'information sur la réalité colombienne, pour promouvoir la solidarité avec les luttes de son peuple.

« El Socio » est une idée de rêveurs dans un monde d'information par satellite. Il n'a pas de moyens techniques ni économiques : le peu est prêté et avec la promesse de le rendre le lendemain.

C'est pourquoi nous avons besoin d'associés qui aideraient avec créativité et de mille manières cet effort d'information.

Le peuple colombien doit faire la une !!

Publication mensuelle du Centre d'études colombiennes (CESCOL)
13, av^e Maurice-Thorez, 94200 Ivry

La dette comme moyen de pression

Susan George soutient ses propositions

Comment meurt l'autre moitié du monde l'avait fait connaître au public français. Susan George poursuit son travail de sensibilisation dans une enquête sur la dette du tiers monde intitulée: *Jusqu'au cou*. Se situant du point de vue du Nord, elle n'en invite pas moins celui-ci à remettre certaines pendules à l'heure. Si les créanciers ont un pouvoir de contrainte sur les débiteurs, qu'ils s'en servent mais intelligemment, c'est-à-dire pour promouvoir un véritable développement, bref régler la dette sociale. Un livre à lire, assurément.

La solution en trois D - dette, développement et démocratie que vous préconisez est associée à un remboursement effectif mais créatif. L'annulation ne vous paraît donc pas la solution?

Ma solution revient, pour les créanciers, à une annulation puisque le remboursement de la dette ne se ferait plus en devises mais en monnaie locale. Une des thèses centrales de cette proposition réside dans l'affirmation selon laquelle l'annulation de la dette en Afrique comme en Amérique latine n'est pas forcément la meilleure solution pour les populations de ces pays. Il faut au contraire se servir de la dette pour empêcher les élites locales de reproduire l'échec du développement conduit sous leur direction durant les décennies précédentes. En clair, se servir de la dette comme élément contraignant des gouvernements à partager la responsabilité du développement avec leurs peuples par la création de contrats de décentralisation financés par un fonds de développement.

IL FAUT DES GARANTIES

Certes, c'est utopique, mais cette option me semble malgré tout possible à obtenir. En tout cas une annulation, si elle permettrait d'améliorer les finances des Etats, ne constitue nullement une garantie pour les peuples d'améliorer leur situation. En fait, une annulation partielle de la dette - moins de 50% en tout cas - me

paraît être une mauvaise solution car elle aboutirait à légitimer le solde à rembourser, comme le démontrait l'économiste costaricien Franz Hinkelammert à Lima en janvier 1988. Ce qui, en définitive, ne ferait que sauvegarder les intérêts des créanciers.

En cela, vous vous différenciez des propositions de Fidel Castro qui suggère d'annuler la dette, purement et simplement.

F. Castro parle aux gens du Sud. Et, dans ce sens, il ne demande pas une annulation de la dette des pays d'Amérique latine mais une répudiation collective. Ainsi ce serait les débiteurs qui décideraient d'interrompre leurs remboursements et non les créanciers qui abandonnent leurs créances. Si les gouvernements endettés entreprenaient une telle démarche ensemble, j'y serais favorable, mais il faut bien constater que depuis cinq ans rien ne s'est passé.

Au cours d'une conversation avec Luiz-Carlos Bresser-Pereira, ancien ministre des Finances brésilien, j'ai demandé pourquoi aucun front commun de débiteurs n'était parvenu à se constituer. Il m'a répondu avoir essayé avec l'Argentine, mais que cela supposait certains sacrifices pour dégager des liquidités internes au pays. J. Sarney, le président brésilien, a refusé d'instituer une taxe sur les Brésiliens les plus riches et d'annuler une hausse des soldes des militaires, deux mesures qui l'auraient permise.

De ce fait, l'ancien ministre des Finances a donné sa démission et il est convaincu que les élites constituent le principal obstacle au règlement des problèmes de la dette au Brésil. Je crois que cela tient à deux raisons majeures. En premier lieu, ces élites n'ont pas à ce jour rencontré de problèmes réels dans leur vie quotidienne, et peuvent même profiter de la crise (bas salaires, etc.). En second lieu, elles ne sont plus rendues seules responsables des désastres humains et sociaux du mode de développement qu'elles ont mis en oeuvre, car la Banque mondiale et le FMI servent de boucs émissaires.

UNE GUERRE DE BASSE INTENSITE

Le plus frappant en Amérique latine, effectivement, c'est que la démocratisation ne s'est aucunement accompagnée de réformes

sociales ou économiques et qu'en conséquence les structures de ces sociétés sont restées celles établies par les militaires de la période précédente. La dette expliquerait ce phénomène, d'après vous?

Oui, en tout cas partiellement. La dette est un instrument qui permet au Nord de faire la guerre au Sud sans la mener sur le terrain militaire. L'UNICEF a récemment publié un rapport accablant à ce sujet. 500 000 enfants sont victimes chaque année de la dette. J'appelle ce type de guerre le "conflit financier de faible intensité". C'est un formidable moyen pour l'Occident de reprendre le contrôle des matières premières, des infrastructures au travers des *swaps* (échange dette contre capital) et de maintenir un flux continu de liquidités du Sud vers le Nord.

En fait, la dette accomplit un certain nombre d'objectifs de la guerre classique mais sans les inconvénients qui lui sont associés. Dans un monde où personne n'a plus envie de se lancer à la conquête d'un territoire, les pays endettés paient pour leur propre oppression. Ainsi, quand le président du Costa Rica, Oscar Arias, a annoncé son plan de paix, les Etats-Unis ont immédiatement annoncé des restrictions aux importations en provenance de ce pays. C'est une guerre silencieuse. Pourtant, tout le monde y perd dans la situation actuelle, à l'exception des banques. Il faut le faire comprendre aux citoyens du Nord.

L'Europe peut-elle, dans ce cadre, jouer un rôle positif?

Jusqu'à maintenant, sur ce sujet comme sur d'autres, l'Europe n'a pas fait grand chose pour sortir de l'orbite des USA. Or, il est certain que la politique de G. Bush ne s'écartera pas fondamentalement de celle suivie auparavant par Ronald Reagan. Dans ces conditions, il est probable que l'Europe ne saisira pas l'occasion historique de 1992 pour modifier son approche des problèmes de la dette. La proposition française d'annuler un tiers de la dette venant à rééchelonnement dans une période donnée paraît bien insuffisante.

Tant que l'Europe n'aura pas reconnu que le développement ne peut pas passer uniquement par les élites du Sud, elle sera condamnée à répéter les erreurs de la Commission Brandt qui

DOSSIER

DOSSIER

préconisait des "transferts massifs du Nord au Sud". Ces transferts ont bien eu lieu, le résultat s'appelle la crise de la dette. Que l'Europe cherche à promouvoir la croissance, oui, mais en se posant la question: "Croissance de quoi. Et pour qui?"

Une véritable démocratisation supposerait donc au préalable une redistribution interne?

La condition d'un véritable développement, c'est une plus juste répartition de l'argent et du pouvoir qui y est associé pour sortir du cercle vicieux répression-militarisation aujourd'hui enclenché. Pour ce faire, il conviendrait de soutenir le développement de l'agriculture paysanne qui contribuerait également au développement de sources d'énergie locales et renouvelables. Des projets de développement initiés et mis en oeuvre par des paysans, des femmes.

Encore une fois, utiliser la dette pour libérer et non pour tuer. C'est ce que s'efforce de mettre en avant l'association Survie, à laquelle je participe.

L'action de l'UNICEF en Amérique centrale

Interview de P.-L. Audat,
directeur général
du Comité français pour
l'UNICEF

Hausse de la mortalité infantile, problèmes nutritionnels croissants, l'UNICEF trouve la situation centro-américaine de plus en plus inquiétante. Des engagements ont été solennellement pris lors de la Conférence des parlementaires centro-américains sur les droits de l'enfant induite par l'UNICEF en décembre 1988. Pourront-ils être tenus?.

Propos recueillis par
Alain MESTRE, journaliste

Quels sont les instruments d'analyse et d'évaluation dont se dote l'UNICEF par rapport à la situation et aux conditions de vie de l'enfance en Amérique centrale?

Une connaissance constamment réactualisée des problèmes de l'enfance en Amérique centrale est déjà garantie par la présence désormais permanente d'une équipe UNICEF dans chaque pays d'Amérique centrale. Vous savez que la structure et les activités de l'UNICEF sont très décentralisées: il y a pratiquement un Bureau extérieur de notre organisation dans chaque pays en développement et l'Amérique centrale n'échappe pas à la règle. Et c'est ainsi que dans les trois pays où il n'y a pas encore de personnels résidents à demeure, - Honduras, Nicaragua et Salvador -, trois sous-bureaux ont été ouverts entre 1982 et 1984.

Cette équipe unicéfiennne "tourne" dans le pays, suit et évalue en permanence les activités de l'organisation et mesure leurs effets sur la situation des enfants et des mères, en ses divers aspects: sanitaires, nutritionnels, éducationnels, etc.

Par ailleurs, à intervalles réguliers coïncidant avec la phase d'élaboration du programme de coopération avec chaque pays, on procède, sectoriellement, et non interdisciplinairement, à ce qu'on appelle une "analyse de situation" de l'enfance très méthodique et fouillée: on a alors une photographie à la fois très large et

très précise de la situation et des conditions de vie dont la rigueur est souvent propre à satisfaire les esprits les plus curieux et les plus pointilleux.

Peut-on avoir une vision globale de la situation de l'enfance en Amérique centrale ou une vision nationale par pays est-elle plus adéquate?

Une approche nationale s'impose, les différences telles que marquées par les indications de base étant sans doute plus fortes que les convergences; ainsi, ce qui sépare le Honduras du Costa Rica, ce n'est pas seulement le PIB par habitant (740 \$ pour ce pays-là et 1480 \$ pour ce pays-ci) mais ce sont aussi le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans (111 pour 1000 face à 23 pour 1000 seulement), le taux d'alphabétisation (61% d'hommes et 58% de femmes au Honduras face à 94% d'hommes et 93% de femmes au Nicaragua), le pourcentage d'enfants de poids insuffisant à la naissance (20% contre 9%), etc.

En termes de situation de l'enfance, le Costa Rica est certainement plus proche de l'Uruguay que du Honduras ou du Guatemala. Ces deux derniers pays présentent des caractéristiques générales qui ne sont pas très éloignées de celles du Pérou... En fait, je suis plus frappé par la différence des situations nationales de l'enfance prévalant en Amérique centrale que par leurs traits de similitude. Quant à une possible comparaison avec les autres Etats du tiers monde, disons que la situation et les conditions de vie des enfants sembleraient avoir tendance à évoluer dans le sens des pays d'Afrique du Sahara plutôt que dans la direction des pays d'Asie (péninsule indochinoise exceptée).

Les progrès réalisés en faveur de l'enfance durant les années soixante-dix en Asie se sont poursuivis et accentués durant les années quatre-vingt. En revanche, la croissance et les progrès connus dans ce domaine en Amérique centrale entre la Seconde Guerre mondiale et les années quatre-vingt ont fait place, dans l'ensemble, à la stagnation, voire dans certains pays à la régression. Tout comme en Afrique sub-saharienne où, cependant, la détérioration de la condition de l'enfance est plus forte.

Quelles sont les conclusions générales de la Conférence centro-américaine des droits de l'enfant organisée récemment par l'UNICEF?

La Conférence des parlementaires centro-américains sur les droits de l'enfant, induite par l'UNICEF en décembre 1988, a fait un bon travail. Partant d'un certain nombre de considérations: le caractère inadmissible des taux de mortalité infantile de l'Amérique latine (plus de 100.000 enfants y meurent en effet chaque année de maux que l'on peut prévenir), extrême pauvreté dans laquelle vivent plus de 50% des enfants survivant au-delà de cinq ans; fréquence de la violence armée, etc. Les parlementaires ont formulé des recommandations judicieuses dont j'évoquerai seulement les plus importantes.

- Création, conformément à la législation de chaque pays, d'un organe de protection de l'enfant avec garantie que cet organe entre en fonction d'ici un an.

- Révision de la législation nationale en vigueur et adoption de nouvelles dispositions légales en vue de garantir une meilleure et plus large protection des enfants, notamment de ceux qui vivent dans des conditions particulièrement difficiles.

- Inscription au programme de l'enseignement primaire et secondaire des notions d'hygiène et, en particulier, les éléments fondamentaux de la survie infantile et juvéno-infantile (recommandation qui me paraît très importante de par son caractère concret et de par les bénéfices susceptibles d'en être attendus pour la santé de l'enfant).

- Exhortation de chaque gouvernement d'Amérique centrale à promouvoir la mise en oeuvre d'un programme effectif de soins de santé primaires comprenant notamment les mesures suivantes: vaccination "universelle" afin de réaliser l'objectif fixé pour mille, thérapie de réhydratation orale, allaitement maternel et contrôle de la croissance et du développement (en généralisant l'utilisation de fiches de contrôle de poids et de croissance).

- Encouragement aux activités d'alphabétisation fonctionnelle et d'éducation des femmes comportant un enseignement de fonds sur les maladies les plus courantes.

- Promotion des mesures de santé en faveur de la femme, telles qu'un bon suivi de la grossesse et l'amélioration de l'état

nutritionnel (anémie, etc.), ainsi que de toute mesure visant à améliorer son état psychique.

- Invitation à améliorer la législation et, au besoin, à encourager toute mesure appropriée visant à empêcher l'exploitation des enfants, notamment dans le cadre des procédures d'adoption.

- Demander aux Etats membres de l'Organisation des nations unies de mettre rapidement au point l'avant-projet de convention sur les droits de l'enfant, de faire en sorte que l'Assemblée générale des nations unies adopte ce texte en 1989 et d'accélérer le processus de ratification dans chacun des pays d'Amérique centrale, etc.

Reconnaissez que le plan ainsi recommandé par les parlementaires est assez fouillé et même impressionnant.

Plus concrètement, quelle analyse faites-vous des conditions de vie des enfants d'Amérique centrale eu égard aux contraintes de cette région du monde: géopolitiques, contexte de guerre civile et guérillas, orphelins de guerre, trafic d'enfants et esclavage des enfants, développement de la violence des enfants de la rue, mortalité infantile et analphabétisme élevés, malnutrition, prostitution, etc?

Je crois qu'en énumérant ainsi ce que vous appelez les contraintes, vous mentionnez très précisément les caractéristiques, sinon majeures, du moins les plus extrêmes des conditions de vie des enfants d'Amérique centrale; et il n'y a pas grand'chose à y ajouter.

En Amérique centrale, plusieurs centaines de milliers d'enfants sont devenus orphelins de père ou de mère, ou de père et de mère, par suite des conflits armés. Plus d'un million et demi de personnes ont été déplacées. Les effets psychologiques prolongés de l'insécurité ont également affecté ces enfants. Mais l'Amérique centrale n'est pas la seule région où les enfants sont victimes de situations de conflit armé.

Par ailleurs, plusieurs zones d'Amérique centrale ont été ou sont soumises à des terribles tremblements de terre ou à une action volcanique plus ou moins violente qui ont fait plusieurs centaines de victimes enfantines et plus encore ont créé de

grandes perturbations économiques et sociales, ne serait-ce qu'en provoquant la destruction ou l'arrêt des services de santé, des écoles, etc.

En regard de cette situation de l'enfance en Amérique centrale, quelles sont les priorités d'action de l'UNICEF dans cette partie du monde?

Le premier objectif prioritaire est évidemment de réduire la mortalité infantile et juvéno-infantile et, également le taux de mortalité maternelle qui, sauf pour le Panama et le Costa Rica, deviennent anormalement élevés.

Les autres priorités d'action, plus particulières à la région centro-américaine, visent à développer des actions bénéficiant aux enfants vivant dans des conditions particulièrement difficiles et plus particulièrement aux enfants de la rue et aux enfants abandonnés, à lancer puis soutenir des programmes visant à la pleine intégration des femmes dans le développement, puis à participer activement aux travaux de recherche consacrés à l'impact de la crise économique sur la situation sociale des enfants ainsi qu'aux travaux de ce que j'appellerai l'humanisation de l'ajustement économique.

Quels sont vos moyens d'action et votre marge de manoeuvre pour mettre en oeuvre vos projets et programmes?

Les "moyens d'action" que l'UNICEF peut mettre en oeuvre sont, en termes financiers, faibles par rapport à l'ampleur des besoins. Cependant, ils se renforcent au fil des ans, selon une progression qui est largement supérieure à celle des dépenses consenties par l'UNICEF dans d'autres régions du monde. Ainsi, l'aide apportée par notre organisation à l'Amérique centrale est passée de 5,2 millions de dollars en 1982 à 11,4 millions de dollars en 1986.

Quant à ce que vous qualifiez de "marge de manoeuvre", l'UNICEF en dispose comme partout de manière assez large: ses choix de programmation sont libres et pas question de se mettre dans des conditions d'élaborer un programme et de contribuer à sa mise en oeuvre sans pouvoir contrôler son exécution! D'ailleurs, les conditions de suivi et d'évaluation par l'UNICEF de

ses activités de coopération sont toujours prévues de manière très précise par les plans d'opérations qui les régissent.

En quoi vos programmes d'action et votre démarche diffèrent-ils de ceux des Organisations non gouvernementales?

Presque toujours, les ONG ont, dans le tiers monde, des partenaires locaux. La majorité des partenaires de l'UNICEF est aussi constituée de partenaires locaux, soit publics (c'est-à-dire constitués par des représentants de pouvoirs décentralisés ou déconcentrés), soit privés. Mais, pour des raisons de responsabilisation évidentes, l'UNICEF tient à ce que l'Etat accompagne aussi une telle démarche. Par ailleurs, lorsqu'une activité a un caractère national, l'Etat devient souvent le premier partenaire de l'UNICEF.

En outre, les ONG travaillent en plus grand nombre sur le bref ou le moyen terme que le long terme; ce qui n'est pas le cas de l'UNICEF. Ses plans d'opération en font foi: le long terme est pris en compte dans ses objectifs aussi bien que le moyen ou le court terme.

Toutes les ONG dont les actions bénéficient de la manière la plus évidente à la survie et au développement de l'enfant sont susceptibles d'être aidées, directement ou indirectement, par l'UNICEF. Beaucoup d'ONG ayant de telles activités sont ainsi soutenues par l'UNICEF. Il arrive que leurs interventions soient spécifiquement prévues dans les plans d'opérations qui lient l'UNICEF au gouvernement ou à ses instances régionales ou locales. Par ailleurs, dans plusieurs Etats, l'UNICEF est membre du Comité de coordination des ONG avec, parfois, la tâche d'animer un tel comité.

Quels effets d'application peut-on escompter du vote par l'Assemblée générale de l'ONU de la Convention internationale des droits de l'enfant, concernant la situation de l'enfance en Amérique centrale, en particulier les situations les plus extrêmes?

N'oubliez pas que la future convention sur les droits de l'enfant sera un instrument contraignant couvrant tous les types de droits. En cela, la convention dont les dispositions auront force obligatoire et irremplaçable et, dans nombre de pays dont

la législation nationale est fort en retrait, sera porteuse d'innovations extrêmement positives pour leur enfance.

Quelles sont les positions et les moyens d'action de l'UNICEF par rapport au trafic d'enfants d'Amérique centrale et du Sud (adoption internationale, trafic d'organes, etc.) dont les médias européens se sont fait largement l'écho, concernant essentiellement le Guatemala et le Brésil?

Aucune mesure susceptible de porter atteinte à l'intégrité physique et morale de l'enfant ne saurait être tolérée par l'UNICEF.

Le premier devoir est de vérifier aux sources les informations et, quand elles sont sûres et garanties, de saisir les instances nationales pour déclencher le processus coercitif indispensable... Puis, si cela n'est pas obtenu au terme de démarches appropriées, de saisir les instances internationales.

ABONNEZ-VOUS A

- Abonnement annuel : 70 francs
- Abonnement de soutien : 100 francs

solidarité
guatemala

NOM.....PRENOM.....
ADRESSE.....
CODE POSTAL.....LOCALITE.....

URGENCE GUATEMALA

est un réseau d'urgence affilié à l'Organisation mondiale contre la torture (OMCT, Genève) qui permet à des personnes et des groupes de recevoir une information rapide relative à un cas précis de torture, d'enlèvement, etc. et d'intervenir immédiatement auprès des autorités concernées.

Pour vous inscrire à ce réseau, il vous suffit d'en faire la demande auprès du Collectif tout en précisant les secteurs d'intervention qui vous intéressent plus particulièrement: syndicalistes, paysans, chrétiens, universitaires, femmes, etc.

La lettre à l'adhérent

quatre pages mensuel, s'adresse aux adhérents de l'association et leur permet de prendre rapidement connaissance de l'actualité, des actions de solidarité en cours ou à venir, et des services proposés aux adhérents.

L'adhésion est annuelle et d'un montant de cent francs.

solidarité
guatemala

revue trimestrielle, est ouverte aux acteurs sociaux et politiques, institutionnels ou non du Guatemala et de la région centro-américaine.

L'abonnement est annuel et d'un montant de cent francs.

Le Collectif Guatemala (association loi 1901) développe un travail d'information et d'action en défense de la nécessité d'une alternative véritablement démocratique au Guatemala. L'ouverture internationale qui a lieu aujourd'hui doit permettre à la solidarité internationale d'assurer en France une audience aux problèmes sociaux et politiques guatémaltèques et aux populations qui les subissent. En effet, nous pensons qu'il est indispensable d'apporter notre soutien aux acteurs sociaux qui émergent actuellement au Guatemala, en ce sens que leur liberté d'expression, d'organisation, la prise en compte réelle de leurs préoccupations et de leurs demandes sont un préalable obligatoire à une véritable démocratisation.